

Académie royale
des
Sciences coloniales

CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Mémoires in-8°. Nouvelle série.
Tome II, fasc. 2. (Histoire).

Koninklijke Academie
voor
Koloniale Wetenschappen

KLASSE DER MORELE EN
POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.
Boek II, aflev. 2. (Geschiedenis).

Inventaire des archives des Affaires étrangères de l'État Indépendant du Congo et du ministère des Colonies (1885 — 1914)

PAR

Madeleine VAN GRIEKEN-TAVERNIERS,

LICENCIÉE EN PHILOSOPHIE ET LETTRES,
ARCHIVISTE AU MINISTÈRE DES COLONIES.

Cette nouvelle série constitue la suite
de la collection de *Mémoires in-8°*,
publiée par l'Institut Royal Colonial
Belge de 1929 à 1954.

Deze nieuwe reeks is de voortzetting
der verzameling van de *Verhandelingen
in-8°* uitgegeven door het Koninklijk Bel-
gisch Koloniaal Instituut van 1929 tot
1954.



**Avenue Marnix, 25
BRUXELLES**

**Marnixlaan, 25
BRUSSEL**

1955

**PRIX :
PRIJS: F 150**

Inventaire des archives
des Affaires étrangères
de l'État Indépendant du Congo
et du ministère des Colonies

(1885 — 1914)

PAR

Madeleine VAN GRIEKEN-TAVERNIERS,

LICENCIÉE EN PHILOSOPHIE ET LETTRES,
ARCHIVISTE AU MINISTÈRE DES COLONIES.

Mémoire présenté à la séance du 22 novembre 1954.

Inventaire des archives des Affaires étrangères de l'État Indépendant du Congo et du ministère des Colonies (*).

I. INTRODUCTION

A. Évolution du cadre organique du gouvernement central de l'État Indépendant du Congo de 1885 à 1908 et du ministère des Colonies de 1908 à 1914, en particulier de leur section des Affaires étrangères.

1^o Aperçu sur l'organisation du gouvernement central de l'État Indépendant du Congo de 1885 à 1908.

L'Association Internationale du Congo obtient, de 1882 à 1885, en vertu des traités conclus avec les chefs légitimes du bassin du Congo et de ses tributaires, la souveraineté sur de vastes territoires, en vue de l'érection d'un État libre et indépendant. Elle adopte, pour elle et pour les États gérés par elle, le pavillon de l'Association Internationale Africaine.

La souveraineté de l'Association Internationale du Congo est reconnue en tout premier lieu par les États-Unis d'Amérique, le 22 avril 1884. Les puissances représentées au congrès de Berlin (15 novembre 1884 — 26 février 1885) reconnaissent successivement, par des traités, son pavillon comme celui d'un État ou d'un gouvernement ami. Dès qu'une semblable déclaration est faite par la Belgique, le 23 février 1885, le colonel STRAUCH, président de l'Association Internationale du

(*) Cet inventaire a été établi dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, pp. 1064-1066).

Congo, notifie au président de la conférence de Berlin, le prince DE BISMARCK, l'avènement du nouvel État, né grâce à l'initiative éclairée du roi LÉOPOLD II. Le 26 février suivant, l'Association Internationale du Congo, en tant qu'État, donne son adhésion à l'Acte général de la conférence de Berlin.

Il reste maintenant à organiser son gouvernement et son administration. Le roi LÉOPOLD II, par sa lettre du 16 avril 1885 au conseil des ministres, fait savoir que le nouvel État serait indépendant sous sa souveraineté. Il y aurait donc un lien personnel entre celui-ci et la Belgique. Le 28 avril, la Chambre des Représentants et le 30 avril, le Sénat, autorisent le Roi à être le chef de l'État fondé par l'Association Internationale du Congo ⁽¹⁾. Le 1^{er} juillet 1885, Sir F. DE WINTON envoie, de Vivi, à toutes les maisons de commerce et aux missions établies sur le Congo, une lettre circulaire proclamant l'existence de l'État Indépendant du Congo sous la souveraineté du roi LÉOPOLD II. La proclamation solennelle du nouvel État, par Sir F. DE WINTON, devant les représentants de toutes les maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve et les chefs indigènes résidant entre Banana et Boma, a lieu à Banana le 18 juillet de la même année ⁽²⁾.

Le 1^{er} août et à des dates ultérieures, le Roi-Souverain notifie aux puissances que les possessions de l'Association Internationale du Congo formeront désormais l'État Indépendant du Congo, que Sa Majesté en est le Souverain et que le nouvel État sera perpétuellement neutre.

⁽¹⁾ *B. O.*, 1885, pp. 21-22.

⁽²⁾ Archives du ministère des Colonies, Fonds A. É., n° 535. Nous avons retrouvé, parmi les archives des Affaires étrangères du ministère des Colonies, l'original de cette proclamation. Ni le *B. O.*, ni le *Mouvement Géographique* qui est pourtant la seule publication de l'époque à reproduire la lettre circulaire du 1^{er} juillet 1885, n'en font mention. Le *Mouvement Géographique* cite le 19 juillet comme date de la proclamation à Banana.

A la fin du mois d'octobre est arrêté le cadre organique du gouvernement central de l'État Indépendant du Congo.

Le Roi-Souverain est assisté dans l'exercice de ses pouvoirs de trois administrateurs généraux, choisis par lui, qui dirigent chacun un département : E. VAN EETVELDE, les Affaires étrangères ; le colonel M. STRAUCH, l'Intérieur et H. VAN NEUSS, les Finances. Réunis en conseil, ils peuvent délibérer sur toutes les mesures qu'ils jugent utiles de prendre dans l'intérêt de l'État, mais ces mesures doivent toujours être soumises à l'approbation du Roi-Souverain ⁽³⁾.

En 1891, les administrateurs généraux prennent le titre de secrétaire d'État ⁽⁴⁾.

Bientôt ce premier cadre devient trop étroit et manque d'unité. Aussi, le Roi-Souverain décide, en 1894, de placer le gouvernement central sous la haute direction d'un secrétaire d'État unique, nommé par lui et désigne E. VAN EETVELDE à cette haute fonction. Il est chargé d'exécuter les mesures décidées par le Roi-Souverain et de contre-signer ses actes. Il règle l'organisation et les attributions des différents services du gouvernement central et est assisté d'un chef de cabinet, d'un trésorier général et de trois secrétaires généraux qui gardent chacun la direction d'un département ⁽⁵⁾. Deux nouveaux services sont ainsi créés : celui du cabinet du secrétaire d'État et celui de la trésorerie générale ⁽⁶⁾.

Jusqu'en 1908, année où la Belgique reprend l'État Indépendant du Congo, le cadre organique du gouvernement central ne subit plus de changement.

Ce qui frappe surtout dans la structure du gouverne-

⁽³⁾ Décret du Roi-Souverain du 30 octobre 1885. *B. O.*, 1885, pp. 25 à 29.

⁽⁴⁾ Décret du Roi-Souverain du 30 septembre 1891. *B. O.*, 1891, p. 237.

⁽⁵⁾ Décret du Roi-Souverain du 1^{er} septembre 1894. *B. O.*, 1894, pp. 186-187.

⁽⁶⁾ Arrêté du Roi-Souverain du 10 octobre 1894. *B. O.*, 1894, p. 188.

ment central de l'État Indépendant du Congo, c'est, d'une part, l'étroite collaboration qui existe entre le Roi-Souverain et les secrétaires généraux, grâce à la personne du secrétaire d'État, qui est comme le trait d'union entre eux, et, d'autre part, les attributions nombreuses et variées dont chaque département doit s'occuper.

2° Organisation et évolution du département des Affaires étrangères de 1885 à 1908.

En 1885, le département des Affaires étrangères est organisé de la manière suivante :

A. AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

1. Rapports avec les pays étrangers ;
2. Traités et autres actes internationaux ;
3. Service diplomatique et consulaire ;
4. Extradition ;
5. État civil, successions, etc... des étrangers.

B. COMMERCE ET POSTES :

1. Commerce intérieur et extérieur ;
2. Navigation marchande ;
3. Ports et rades ;
4. Sociétés de commerce ;
5. Immigration ;
6. Relations postales et télégraphiques.

C. JUSTICE :

1. Organisation judiciaire ;
2. Législation civile et commerciale ;
3. Législation pénale ;
4. Prisons ;
5. Bienfaisance, cultes ;
6. Bulletin Officiel ⁽⁷⁾.

(7) Décret du Roi-Souverain du 30 octobre 1885. *B.O.*, 1885, pp. 25 à 29.

En 1894, le département des Affaires étrangères voit ses attributions fixées comme suit :

1. Relations internationales ;
2. Services diplomatiques et consulaires ;
3. Extradition ;
4. État civil, successions, etc... des étrangers ;
5. Ports et rades ;
6. Sociétés de commerce ;
7. Immigration ;
8. Postes et télégraphes ;
9. Organisation judiciaire ;
10. Législation civile, commerciale, pénale ;
11. Bienfaisance, cultes ;
12. Instruction publique ⁽⁸⁾.

Le secrétaire d'État se réserve le droit de signer toutes les correspondances adressées aux gouvernements et aux fonctionnaires belges et étrangers, aux administrations publiques, au conseil supérieur, aux associations commerciales, religieuses et philanthropiques ayant un siège au Congo, ainsi qu'au gouverneur général.

Toutefois, le secrétaire général aux Affaires étrangères peut traiter directement, au nom du secrétaire d'État, les affaires suivantes :

1. Instruction des candidatures et engagement du personnel pour les services d'Afrique jusqu'aux agents de la catégorie G, fixée par le décret du 6 octobre, inclusivement ;
2. Service postal ;
3. État civil et successions ;

⁽⁸⁾ Arrêté du Roi-Souverain du 10 octobre 1894. *B. O.*, 1894, pp. 188-189.

4. Brevet et dépôt d'actes de commerce et de marques de fabrique ;
5. Affaires du conseil supérieur ;
6. Culte et bienfaisance ;
7. Immigration ;
8. Liquidation des comptes des agents ;
9. Matériel et fournitures ⁽⁹⁾.

Cet aperçu montre que lors de la réforme administrative de 1894, le département des Affaires étrangères n'a subi que peu de changements dans ses attributions. Les affaires relatives au commerce extérieur et intérieur sont passées au département des Finances ; celles concernant la navigation marchande au département de l'Intérieur. La publication du *B. O.* est réservée au cabinet du secrétaire d'État. Par contre, il s'occupe des questions relatives à l'instruction publique traitées précédemment par le département de l'Intérieur.

Jusqu'en 1908, le gouvernement central ne subit plus de réorganisation. Il est supprimé lors de la reprise de l'État Indépendant du Congo par la Belgique et remplacé par le ministère des Colonies.

3^o Organisation du ministère des Colonies de 1908 à 1914.

Le ministère des Colonies, dirigé par le ministre J. RENKIN est organisé comme suit de 1908 à 1914 ⁽¹⁰⁾ :

- 1) Cabinet du ministre ;
- 2) Secrétariat général ;
- 3) Directions générales :

⁽⁹⁾ Arrêté du Roi-Souverain du 10 octobre 1894. *B. O.*, 1894, p. 192.

⁽¹⁰⁾ Règlement organique de l'administration centrale, arrêté royal du 3 novembre 1908. *B. O.*, 1908-1909, pp. 89-108.

1^{re} direction générale de la Justice et de l'Instruction publique ;

2^e direction générale de l'Intérieur ;

3^e direction générale des Finances ;

4^e direction générale de l'Industrie et du Commerce ;

5^e direction générale de l'Agriculture ⁽¹¹⁾.

La 1^{re} direction générale comprend :

1^{re} direction :

1^{re} division :

1^o Affaires étrangères :

— Relations avec le ministère des Affaires étrangères ;

— Direction politique à donner aux autorités coloniales ;

— Instruction concernant les rapports des autorités locales avec les consuls ;

2^o Extradition ;

2^e division :

1^o Cultes ;

2^o Instruction publique ;

3^o Bienfaisance ;

2^e direction :

1^{re} division :

1^o Législation pénale ;

2^o Service pénitentiaire ;

2^e division :

Institutions politiques et administratives ;

⁽¹¹⁾ L'A. R. du 25 janvier 1910 créa la 5^e direction Générale. *B. O.*, 1910, p. 104.

3^e direction :

1^{re} division :

1^o Législation civile et commerciale ;

2^o Administration, justice ;

3^o Notariat ;

2^e division :

Personnel judiciaire, comptabilité.

Le développement rapide de la Colonie nécessite bientôt une extension et une spécialisation plus poussée des différents services. L'arrêté royal du 28 juillet 1914 amène une profonde modification dans la structure générale du ministère ⁽¹²⁾.

L'organisation du ministère des Colonies est donc restée, jusqu'en 1914, fidèle à l'ancienne tradition de l'État Indépendant du Congo qui visait à une forte centralisation de ses services. Les trois anciens départements sont devenus, conformément à la terminologie des ministères métropolitains, des directions générales. A celles-ci s'est ajoutée la direction générale de l'Industrie et du Commerce. Mais l'accroissement de la besogne administrative et la multiplicité des services rendaient nécessaire la réforme de 1914 basée sur la décentralisation et la spécialisation des services.

L'ancien département des Affaires étrangères, devenu la direction générale de la Justice et de l'Instruction publique, n'a plus, comme au temps de l'État Indépendant du Congo, les relations extérieures comme principale attribution. En effet, l'art. 28 de la Charte coloniale confie les relations de la Belgique avec les puissances étrangères au sujet de la Colonie au ministre des Affaires étrangères. Cependant le rôle du ministre

(12) A. R. du 28 juillet 1914, *B. O.*, 1914, pp. 869-896.

des Colonies dans ce domaine reste important. Il lui appartient de faire les études préparatoires et de prendre les mesures qui précèdent les échanges de vues du gouvernement belge avec les puissances étrangères. Il assure aussi l'exécution des décisions prises au cours des échanges de vues, réserve faite de ce qui relève de la compétence particulière du ministère des Affaires étrangères. Le ministre des Colonies a également dans ses attributions la correspondance avec les autorités de la Colonie au sujet des relations extérieures.

4^o Liste des fonctionnaires ayant appartenu au département des Affaires étrangères de 1885 à 1908 et à la 1^{re} direction générale de 1908 à 1914.

A. DE CUVELIER : novembre 1886 ; chef de division du département des A. É. ; du 12 juin 1890 à 1891 et de 1894 à 1908 : secrétaire général du département des A. É.

E. DE GRELLE-ROGIER : 21 octobre 1891 : secrétaire d'État des A. É.

J. DE LICHTERVELDE : 23 novembre 1908 : chef de bureau de la 1^{re} division de la 1^{re} direction générale ; 29 décembre 1913 : démission.

F. DE MUELENAERE : 30 janvier 1909 : sous-chef de bureau de la 1^{re} division de la 4^e direction générale ; 15 février 1910 : sous-chef de bureau à la 1^{re} direction de la 4^e direction générale ; 27 février 1911 : chef de bureau à la 1^{re} direction générale ; 28 juillet 1914 : chef de bureau à la 2^e direction, 1^{re} section ; 31 décembre 1915 : sous-directeur ; 31 décembre 1921 : directeur ; 30 juin 1928 : directeur à la 1^{re} direction générale, 2^e direction ; 24 mai 1929 : conseiller juridique.

V. DENYN : 4 novembre 1908 : directeur général de

la 1^{re} direction générale ; chef de cabinet du Ministre ;
28 juillet 1914 : conseiller juridique.

A. GOHR : 15 mars 1905 : chef de division à l'Administration centrale ; 12 novembre 1908 : chef de division à la 3^e division de la 1^{re} direction générale ; 16 avril 1909 : directeur à titre personnel ; 1^{er} février 1913 : directeur de la 3^e direction de la 1^{re} direction générale ; 28 juillet 1914 : chef de service à la 1^{re} direction ; 31 décembre 1915 : directeur général ; 21 avril 1926 : secrétaire général.

M. HALEWIJCK : 4 novembre 1908 : chef de division à la 2^e division de la 1^{re} direction générale ; attaché au cabinet du Ministre ; 1^{er} février 1910 : directeur à titre personnel à la 2^e direction de la 1^{re} direction générale ; 15 février 1910 : fonctionnaire dirigeant la 2^e direction de la 1^{re} direction générale ; 27 février 1911 : directeur ; 21 juillet 1914 : chef de service de la 2^e direction ; 31 décembre 1916 : directeur général ; 31 mai 1922 : chef de cabinet du Ministre.

J. HOUART : 1^{er} novembre 1884 : entré à l'Association Internationale du Congo ; 7 juin 1885 : attaché au département des A. É. ; 9 novembre 1886 : chef de bureau ; 1^{er} janvier 1894 : chef de division ; 12 novembre 1908 : chef de division à la 2^e direction générale ; 16 avril 1909 : directeur à titre personnel ; 15 février 1910 : fonctionnaire dirigeant la 2^e direction du secrétariat général ; 20 février 1913 : directeur.

E. KERVIJN : 15 septembre 1891 : chef de section au département des A. É. ; 30 décembre 1893 : sous-directeur ; 22 mai 1896 : directeur à titre personnel ; 4 janvier 1904 : directeur ; 12 novembre 1908 : directeur général à titre personnel à la 1^{re} direction générale ; 28 juillet 1914 : directeur d'administration ; 30 décembre 1918 : directeur général.

G. OLYFF : 10 janvier 1886 : attaché au département des A. É. ; 1^{er} juillet 1890 : commis 1^{re} classe ; 1^{er} janvier 1894 : chef de bureau ; 18 février 1901 : chef de division à titre personnel au département des A. É. ; 12 novembre 1908 : chef de division à la 1^{re} division du secrétariat général ; 16 avril 1909 : directeur à titre personnel ; 1^{er} février 1910 : directeur de la 1^{re} direction du secrétariat général ; 28 juillet 1914 : chef de service de la 9^e direction (affaires générales) ; 31 décembre 1915 : directeur général.

P. ORTS : conseiller de légation à la 1^{re} direction générale, 1^{re} direction, 1^{re} division ; de 1894 à 1908 : chef de bureau au département des A. É.

O. RICHIR : de 1894 à 1908 : chef de bureau au département des A. É.

CH. SCHEYVAERT : 30 mars 1911 : commis de 2^e classe à la 1^{re} direction générale ; attaché de cabinet ; 15 février 1912 : commis de 1^{re} classe ; 20 février 1913 : sous-chef de bureau ; 31 décembre 1918 : chef de bureau ; 17 mai 1921 : démission.

D. VAN BLEYENBERGH : 24 mai 1910 : chef de bureau à la 1^{re} direction générale, 1^{re} direction, 1^{re} division.

E. VAN EETVELDE : 30 octobre 1885 : administrateur général du département des A. É. ; 20 octobre 1891 : secrétaire d'État de l'Intérieur ; 1893 : secrétaire d'État aux Finances et à l'Intérieur ; septembre 1894 : secrétaire d'État ; 18 février 1901 : démission et nommé ministre d'État.

B. Aperçu du fonds des Affaires étrangères.

Les archives du fonds des Affaires étrangères, traitées dans cet inventaire, furent remises en 1921 par la 6^e direction à la 2^e direction, 2^e section, chargée de les conserver.

M. DE MÛELENAERE, alors sous-directeur de ce service, fit dresser une liste détaillée de ces documents d'après la classification numérique inscrite sur chaque chemise au moment de leur dépôt. En 1925, ces archives furent déposées dans les caves du bâtiment de la place Royale, où nous les avons retrouvées en 1952.

Le service du département des A. É. a adopté, dès le début, un classement systématique pour ses affaires courantes.

Chaque série comprend un nombre variable de dossiers, classés par ordre chronologique, la pièce la plus récente se trouvant au-dessus. Ces dossiers sont groupés dans des portefeuilles. Les séries et les dossiers sont numérotés au moyen de chiffres arabes, les portefeuilles au moyen de chiffres romains. Le classement numérique a changé à plus d'une reprise ; sur certaines pièces nous avons retrouvé jusqu'à quatre indices différents. Un premier changement, partiel, est nettement perceptible en 1894-1895. Un second eut lieu en 1908. Au lieu de deux chiffres arabes, l'un indiquant la série et l'autre le dossier, on emploie tantôt un chiffre romain suivi d'une lettre et d'un chiffre, tantôt un chiffre arabe suivi d'un chiffre romain. En 1910, le système se simplifie et les séries sont de nouveau marquées au moyen d'un chiffre arabe ⁽¹³⁾.

Avant 1908, les pièces d'un dossier sont rarement numérotées ; par contre, elles le sont toujours depuis la reprise de l'É. I. C. par la Belgique. Elles sont inscrites sur la chemise avec leur date d'entrée ou de sortie, le lieu de provenance ou de destination, ainsi que leur objet.

Si plusieurs pièces concernent une même affaire,

(13) Par exemple : La série « Allemagne-divers » est classée de 1888 à 1908 au n° 23, de 1908 à 1914 au n° 5. Les portefeuilles sont numérotés comme suit :

De 1888 à 1908 : 5/I ; 5/II ; 5/III ;

De 1909 à 1910 : I/C/5/4 ;

De 1910 à 1914 : 5/V ; 5/VI.

elles sont réunies en un sous-dossier, numérotées et inscrites sur la chemise de celui-ci. Sur la chemise du dossier n'est inscrite que la pièce la plus ancienne du sous-dossier.

La série « Divers » a été remaniée à plusieurs reprises. Plusieurs dossiers et documents y ont été enlevés et classés dans d'autres séries. Nous avons agi d'une façon analogue lorsque nous avions la certitude qu'ils appartenaient à une série bien déterminée. Dans ce cas, une fiche de renvoi remplace les pièces enlevées.

En reconstituant les séries, nous avons remarqué qu'en général, elles n'ont pas été interrompues en 1908. En effet, la section des A. É. du ministère des Colonies continue à traiter les questions internationales, non plus directement, mais par l'intermédiaire du ministère des A. É., qui a reçu dans ses attributions « les relations de la Belgique avec les puissances étrangères au sujet de la colonie » ⁽¹⁴⁾.

Dans l'agencement du présent inventaire, nous avons tenu compte, dans la mesure du possible et par respect du principe de provenance, de tous ces anciens classements. Afin d'en rendre la lecture plus aisée, nous l'avons divisé en chapitres qui reflètent les principales activités du service ayant dans ses attributions les relations internationales, diplomatiques et consulaires du département des A. É. de l'É. I. C. et de la section des A. É. du ministère des Colonies ⁽¹⁵⁾. Les chapitres sont subdivisés en paragraphes.

⁽¹⁴⁾ Traité de cession de l'É. I. C. à la Belgique, 1908, art. 24.

⁽¹⁵⁾ Par exemple, nous avons groupé en un seul chapitre tout ce qui concerne les consulats et les légations. Ce n'était pas le cas dans l'ancien système de classement, bien qu'il existait un service spécial pour s'occuper de ces questions. Ainsi les dossiers relatifs aux consulats de Grande-Bretagne au Congo portaient les indices suivants : a) sous le gouvernement de l'É. I. C., les n^{os} 1/13 et 8/13, changés vers 1894 en 45/III et les n^{os} 1/24 ; 1/32 ; 1/33 ; 8/2 changés en 45/V ; b) sous le ministère des Colonies, les n^{os} 13/II/C.I ; 14/I/II/C.3 ; 15/II/C.3 ; 16/II/C.4 ; 25/II/I.

Chaque dossier est précédé d'un chiffre arabe qui indique la place occupée par ce dossier dans le classement idéologique du « Fonds des A. É. ». Les dates donnent l'année de la pièce la plus ancienne et de la pièce la plus récente. Les dates entre parenthèses signifient que le dossier contient une ou quelques pièces antérieures ou postérieures à l'ensemble des pièces qui constituent le dossier.

A l'intérieur du dossier, les pièces sont classées dans l'ordre chronologique, la plus récente se trouvant au-dessus. Si dans un dossier ou une liasse, les pièces ont été numérotées par le service lui-même, nous avons respecté l'ordre établi, même s'il n'était pas toujours conforme à la chronologie.

Comme certains dossiers contenaient des cartes, des croquis et des plans, souvent pliés et abîmés par l'humidité, nous les avons enlevés et groupés en une collection de cartes et de plans. Ils ont été remplacés dans les dossiers par une fiche de renvoi indiquant l'objet et le numéro de classement actuel. Ceci permettra au chercheur d'en obtenir facilement la communication.

* * *

Dans les chapitres de cet inventaire, nous avons groupé les puissances étrangères par continent et en ordre alphabétique. Les dossiers appartenant à une même série, se suivent dans l'ordre chronologique.

Le premier chapitre traite de la correspondance générale du département avec les puissances étrangères. Il y est question de sujets très variés : informations, réclamations, commerce illicite d'esclaves, d'ivoire et d'armes, transmission de documents, affaires judiciaires, etc...

Au chapitre II, nous avons groupé tout ce qui concerne les consulats et les légations : les consulats de

l'É. I. C. dans les pays étrangers, les relations de l'É. I. C. avec les légations de Belgique établies à l'étranger, les consulats des puissances étrangères établis au Congo.

Le chapitre III, relatif au règlement des frontières, groupe les dossiers qui sont de toute première importance pour l'étude de la situation internationale de notre colonie. La base de la délimitation des possessions congolaises fut fixée dans un système de déclarations et de conventions qui ont précédé l'Acte général de Berlin du 26 février 1885 et qui ont été annexées au protocole IX des Actes de cette conférence ⁽¹⁶⁾.

Des incidents de frontière, des explorations ultérieures, des convenances géographiques, ethnologiques ou politiques ont nécessité des rectifications de frontière. Les dossiers contiennent ou bien les originaux des négociations diplomatiques, des procès-verbaux des commissions de délimitation et des conventions, ou bien des copies, si les originaux ont été communiqués au ministère des A. É. lors de la reprise de l'É. I. C. par la Belgique ⁽¹⁷⁾. Afin de faciliter les négociations diplomatiques sur les questions de frontières restées litigieuses, une note historique du problème accompagne souvent le dossier. C'est surtout le cas pour les affaires en cours en 1908.

Du côté de la France, la limite est fixée par le protocole de Bruxelles du 29 avril 1887 et par la convention du 14 août 1894 conclue à la suite de longs et fréquents pourparlers du comte DE GRELLE et du baron BEYENS

⁽¹⁶⁾ Documents parlementaires, Chambre des Représentants, session 1907-1908, p. 473.

Une étude d'ensemble sur les frontières du Congo belge depuis le début jusqu'au temps actuel a été faite par P. JENTGEN, directeur général au ministère des Colonies, dans : Les frontières du Congo belge, I. R. C. B., *Mémoires in-8°*, Section des Sciences morales et politiques, tome XXV, fascicule 1, 1952, 118 pp.

⁽¹⁷⁾ Cette transmission a parfois donné lieu à de grandes difficultés ; cf. note (57) p. 53.

avec G. HANOTAUX, J. HAUSSMANN et enfin M. DEVELLE à Paris. Deux points secondaires restaient encore à être réglés :

1^o La limite au nord de Manyanga, dans la direction du Niari-Kwilu. En vertu d'un accord intervenu le 5 février 1895, le gouvernement belge et le gouvernement français ont convenu de nommer une commission qui aura pour mandat de combler cette lacune.

2^o Au Stanley-Pool, au sujet de la ligne médiane de l'île Bamu. Elle fut fixée par la déclaration de Paris du 5 février 1895.

Ces deux questions furent réglées par la déclaration du 23 décembre 1908 ⁽¹⁸⁾.

La frontière orientale fut tracée d'après les conventions de 1884 et de 1885 et enfin arrêtée dans la convention du 12 mai 1894. Pourtant, la zone du 30^e méridien ainsi que celle de la Ruzizi-Kivu restaient litigieuses. Malgré les négociations du ministre BEERNAERT et du baron JOOSTENS avec l'Allemagne et les travaux de commissions mixtes de délimitation, le litige ne fut réglé que dans la convention belgo-britannico-allemande du 14 mai 1910.

Il en fut de même pour la ligne de frontière Pweto-Moliro, le méridien de sortie du Luapula au lac Bangweolo et la ligne de faîte Congo-Zambèze. Les négociations anglo-belges aboutirent à la création d'une commission mixte de délimitation de la frontière Katanga-Rhodésie qui poursuivit ses travaux jusqu'en 1914.

Les frontières du Bas-Congo furent fixées par les conventions avec le Portugal du 14 février 1885, du 30 mai 1887 et du 25 mai 1891. Les questions litigieuses sont celles du Punta-Vermelha, résolue par la déclaration de Bruxelles du 24 mars 1894 ; celles du Shiloango,

⁽¹⁸⁾ Documents parlementaires, Chambre des Représentants, 1908-1909, pp. 737 et 1040-1041.

de l'enclave de Cabinda et du parallèle Noki-Kwango, qui furent réglées par le protocole de juillet 1913.

Au Kwango-Kasai, les frontières de la région du lac Dilolo et de Lunda furent également l'objet de controverses. Pour la dernière, un accord fut conclu dans la Déclaration de Bruxelles du 24 mars 1894 et les arrangements belgo-portugais du 30 avril et du 2 juin 1910 réglèrent la question du lac Dilolo.

L'arrangement du 12 mai 1894 entre l'État Indépendant du Congo et la Grande-Bretagne cédait à bail au Roi-Souverain les territoires du sud du Soudan, notamment le Bahr-el-Ghazal, l'enclave de Lado et le bail de Mahagi. Le Bahr-el-Ghazal fut abandonné à la Grande-Bretagne, conformément à la convention du 9 mai 1906. En exécution des conventions précitées, lors de la reprise de l'État Indépendant du Congo par la Belgique, l'enclave de Lado fut remise aux autorités anglaises par l'arrangement du 16 juin 1910 et la Belgique reçut le bail de Mahagi conformément aux accords anglo-belges du 14 mai 1910 ; les nouvelles frontières furent fixées par l'arrangement du 3 février 1915.

Le chapitre IV groupe les dossiers relatifs aux traités, conventions et conférences. Il semble qu'ici un grand nombre de pièces manquent ⁽¹⁹⁾. Les dossiers les plus importants se rapportent à l'application de l'Acte général de Berlin du 26 février 1885 et de l'Acte général de la Conférence de Bruxelles du 2 juillet 1890 sur la traite des esclaves et le régime des spiritueux en Afrique ⁽²⁰⁾.

Le chapitre V, relatif au « protocole », comprend les notifications aux puissances, les controverses au sujet

⁽¹⁹⁾ Une nomenclature chronologique des traités et conventions conclus par l'État Indépendant du Congo de 1885 à 1908 est publiée dans les *Documents parlementaires*, Chambre des Représentants, 1907-1908, pp. 354-355.

⁽²⁰⁾ B. O., 1892, pp. 31 à 80. Les archives du ministère des A. É. possèdent une documentation volumineuse à ce sujet.

de l'usage des pavillons, les voyages de particuliers au Congo et les missions. Si les séries de ce chapitre ne contiennent, en général, que des pièces protocolaires, il y a néanmoins plusieurs dossiers qui donnent de nombreux renseignements sur les activités de certains étrangers pendant leur voyage au Congo.

Le chapitre VI. Vu l'ensemble considérable des documents concernant la campagne anticongolaise, menée principalement par la Grande-Bretagne, et la commission d'enquête de 1903-1904 qui eut lieu à la suite des accusations violentes du consul R. CASEMENT contre l'État Indépendant du Congo, nous avons jugé utile de les traiter dans un chapitre spécial.

Enfin, *le chapitre VII* groupe les documents divers.

II. INVENTAIRE

CHAPITRE I

Correspondance générale échangée avec les puissances étrangères

1^o LES PUISSANCES D'EUROPE.

1. Allemagne.

a) Relations entre l'Allemagne et l'État Indépendant du Congo.

1-4. Généralités.

1-2. Correspondance échangée avec les représentants de l'Allemagne.

1. Correspondance. 1885-1904.

2. Correspondance. 19048-190. 2 liasses.

3. Relations du gouvernement local de l'État Indépendant du Congo avec les autorités alle- mandes.

Correspondance : 1892 ; 1894-96 ; 1898 ; 1907.

1 liasse.

4. Mesures politiques et administratives de l'État Indépendant du Congo sur la frontière orien- tale dans la zone du Tanganika.

Correspondance, extraits de rapports, coupu-
res de presse, cartes. 1895-1900 ; 1902-1903 ;
1905-1908. 1 liasse.

5-8. Réclamations diverses des autorités allemandes contre l'État Indépendant du Congo.

5. Au sujet des droits de sortie perçus au Tanganyika. 1892.
6. Au sujet de la liberté commerciale des Arabes et des Wagwama dans le Maniema. 1895 ⁽²¹⁾.
7. En matière de transit. 1896 ⁽²²⁾.
8. En matière d'indemnités à accorder aux trafiquants arabes. 1897. 4 liasses.

9. Réclamations diverses de l'État Indépendant du Congo contre les autorités allemandes. 1897 ; 1902. 1 liasse.

10-11. Circulation des caravanes.

10. Caravanes circulant sur le territoire de l'État. 1894-1897.
11. Caravanes organisées par l'État Indépendant du Congo traversant le territoire allemand. 1896. 2 liasses.

12-20. Trafic illicite d'ivoire, de munitions, d'esclaves.

- 12-14. Trafiquants européens d'ivoire.
 12. STOKES, 1895-1898.
 13. HOFFMANN, 1896-1897 ⁽²³⁾.
 14. NIESSEN, 1897. 3 liasses.

15-20. Trafiquants arabes.

15. Affaire MAGID BEN SAID, 1894-1897. Pièces numérotées de 1 à 58 ⁽²⁴⁾.

⁽²¹⁾ Réclamation introduite à la suite d'une interprétation erronée d'une lettre du capitaine E. DESCAMPS au vali d'Udjiji (original en kiswahili dans la liasse). Le capitaine DESCAMPS fait savoir que les Arabes et Wagwama peuvent se réinstaller dans le Maniema pour y reprendre leur exploitation de culture.

⁽²²⁾ Avis en kiswahili (original) du capitaine DESCAMPS aux marchands d'Udjiji pour les informer, en application de l'art. 4 de l'Acte général de Berlin, que les marchandises importées dans les territoires du Protectorat allemand sont affranchies du droit de transit.

⁽²³⁾ Plusieurs pièces manquent au dossier.

⁽²⁴⁾ Le dossier est accompagné d'un inventaire analytique des pièces nos 1 à 49. MAGID BEN SAID est un trafiquant notoire d'esclaves. Comme associé de KAFIN-

- 16. Affaire SABONI, 1896.
- 17. Affaire SONGORO, 1896-1897.
- 18. Affaire YANGI, 1896-1897.
- 19. Affaire RADJABO, 1897. Carte.
- 20. Affaire des Muniamwezi, 1902-1904 ⁽²⁵⁾.
6 liasses.

b) Relations entre l'Allemagne et le ministère des Colonies.

21-23. Correspondance générale.

- 21. 1909-1910. Pièces numérotées de 1 à 21.
- 22. 1910-1913. Pièces numérotées de 22 à 54.
- 23. 1913-1914. Pièces numérotées de 55 à 69.
3 liasses.

2. Autriche-Hongrie.

- 24. Correspondance générale échangée avec les représentants de l'Autriche. 1885-1908. 1 liasse.

3. Belgique.

- 25. Personnel belge au service de l'État ou des Missions. 1890. 1 liasse.
- 26. Institution d'une cour d'appel congolaise en Belgique. Minutes du décret. 1896. 1 liasse.
- 27. Incident à bord de l'*Albertville* : décès de M. VONNÈCHE. 1896-1897. 1 liasse.

do, il était de connivence avec ce dernier dans l'assassinat du lieutenant DEMOL. Le récit de la mort du lieutenant DEMOL par KAFINDO est relaté au n° 29, annexe 6.

Toute cette affaire a provoqué une forte tension diplomatique entre l'É.I.C. et le gouvernement allemand. Le roi LÉOPOLD II a mis tout en œuvre pour maintenir des relations amicales avec l'Allemagne. Voir les n°s 20 et 49 bis.

⁽²⁵⁾ Les Muniamwezi font non seulement le commerce de l'ivoire et des armes, mais exercent également une forte pression politique sur les populations noires, les menaçant du « blanc allemand » s'ils refusent de livrer l'ivoire.

28. Communications diverses. Correspondance échangée avec le ministère des Affaires étrangères. 1905-1908. Pièces numérotées de 1 à 115. 1 liasse.

4. Danemark.

29. Correspondance générale échangée avec les représentants du Danemark. 1895 ; 1899 ; 1905 ; 1906 ; 1908. 1 liasse.

5. Espagne.

30. Correspondance générale échangée avec les représentants de l'Espagne. 1886 ; 1888 ; 1892 ; 1896 ; 1897 ; 1901-1904. 1 liasse.

6. France.

a) Relations entre la France et l'État Indépendant du Congo.

31-33. Généralités.

31. Correspondance échangée avec les représentants de la France. 1886-1908. 1 liasse.
32. Correspondance échangée avec le gouvernement local. 1887-1908. 1 liasse.
33. Relations entre les autorités françaises et l'État Indépendant du Congo de 1885 à 1892.
Mémoire manuscrit, minute, 42 pp. ⁽²⁶⁾.
1 liasse.
34. Protectorat français sur le pays des Ouatchi. 1885 ⁽²⁷⁾. 1 liasse.

⁽²⁶⁾ Le texte original du mémoire a été enlevé par le Dr ASMIS, par ordre des autorités allemandes, pendant la guerre 1914-1918.

⁽²⁷⁾ Cette liasse comprend plusieurs notes manuscrites du Roi-Souverain relatives à l'attitude à prendre par le gouvernement de l'État Indépendant

35. Réclamations diverses des autorités françaises contre l'État Indépendant du Congo. 1889-1890.
1 liasse.
36. Recrutement de Noirs pour l'État Indépendant du Congo dans les colonies françaises. 1886 ; 1887-1890 ; 1897-1898.
1 liasse.
37. Trafic illicite d'armes et de munitions sur l'Ubangi. 1896-1908.
1 liasse.
- 38-43. Passage de sujets français par le territoire de l'État Indépendant du Congo.
38. Bannissement de sujets français vers l'État Indépendant du Congo. 1896.
39. Passage de l'expédition MARCHAND, à destination du Nil. 1896-1898.
40. Réclamation de frais de transport au gouvernement français. 1897-1898.
- 41-43. Transport d'agents français par le « Chemin de fer du Congo ».
41. Réclamation du Ministre d'Angleterre. 1898 (1896).
42. Passage de troupes françaises. 1898-1904.
43. Arrivées des bateaux français à Matadi. Listes des passagers. 1904-1908. 6 liasses.
44. Sanatorium au Maroc. 1897. 1 liasse.

b) Relations entre la France et le ministère des Colonies.

- 45-46. Correspondance générale.
45. 1909-1913. Pièces numérotées de 1 à 35.
46. 1914. Pièces numérotées de 36 à 40.
2 liasses.

du Congo dans cette question. Le Roi-Souverain y déclare également maintenir comme devise de l'État Indépendant du Congo : « Travail et Progrès ». Le pays des Ouatchi est situé au golfe de Guinée.

7. Grèce.

47. Correspondance échangée avec les représentants de la Grèce. 1898 ; 1903. 1 liasse.

8. Italie.

- 48-49. Correspondance générale échangée avec les représentants de l'Italie ⁽²⁸⁾.
48. 1891-1904.
49. 1905-1908 ⁽²⁹⁾. 2 liasses.
50. Officiers italiens au service de l'État Indépendant du Congo. 1905-1906 ⁽³⁰⁾. 1 liasse.

9. Norvège.

51. Correspondance échangée avec le représentant de Norvège. 1906. 1 liasse.

10. Pays-Bas.

a) Relations entre les Pays-Bas et l'État Indépendant du Congo.

52. Correspondance échangée avec les représentants des Pays-Bas. 1887-1908. 1 liasse.
53-59. Relations de l'État Indépendant du Congo

⁽²⁸⁾ Cette correspondance traite principalement des engagements et des successions de sujets italiens au service de l'État Indépendant du Congo. En 1905 : correspondance et coupures de presse relatives à la campagne anticongolaise.

⁽²⁹⁾ Contient un sous-dossier : « Sujets italiens, au service de sociétés commerciales résidant sur le territoire de l'État Indépendant du Congo ». Ce sous-dossier comprend une liste alphabétique de tous les sujets italiens résidant dans l'État Indépendant du Congo en 1905.

⁽³⁰⁾ Correspondance relative à l'affaire des officiers italiens, posée à la suite de la communication du comte BONIN du 12 juin 1905.

avec la *Nederlandsche Afrikaansche Handelsvereeniging*. 1886-1892.

53. Réclamations de la *N. A. H. V.* au sujet du libre transit des marchandises d'origine étrangère. 1886-1887.

54. Avantages commerciaux réclamés à l'État Indépendant du Congo par la *N. A. H. V.* 1886-1888.

55. Affaire GRESHOFF. 1886-1892 ; 1905.
Correspondance, procès-verbaux et rapports.
Pièces numérotées de 1 à 30 ⁽³¹⁾.

56. La *N. A. H. V.* accuse l'État Indépendant du Congo de pratiquer le commerce de l'ivoire. 1889-1890.

57. Affaire CHIMBAMBA ; réclamations pécuniaires de la *N. A. H. V.* 1889-1890.

58. Affaire DE VISTA. 1891-1892.

59. Affaire TEIXEIRA DE MATTOS. 1901-1907.

7 liasses.

60. Réclamations contre les deux circulaires du commandant de l'expédition de l'Ubangi, du 14 février 1892 relatives aux droits de l'État sur ses domaines.
s. d., mémoire. 1 liasse.

b) Relations entre les Pays-Bas et le ministère des Colonies.

61. Correspondance générale. Divers. 1909-1912.
Pièces numérotées de 1 à 9. 1 liasse.

11. Portugal.

a) Relations entre le Portugal et l'État Indépendant du Congo.

62-63. Généralités.

⁽³¹⁾ Le n° 8 est la copie d'un rapport du 5.7.1889 du commissaire du district de l'Ubangi-Uele VAN KERCKHOVEN sur son voyage aux Falls (14 pp. et 8 annexes). Il donne en outre des renseignements sur TIPPO-TIP et sur l'influence néfaste de l'élément arabe dans l'État Indépendant du Congo.

62. Correspondance échangée avec les représentants du Portugal. 1886-1891 ; 1893-1898 ; 1900-1908. (1884). Croquis. 1 liasse.
63. Relations de l'État Indépendant du Congo avec les autorités portugaises, de 1885 à 1888. Correspondance, mémoire ⁽³²⁾. 1 liasse.
64. Recrutement d'indigènes pour l'É. I. C. dans les colonies portugaises. 1887-1892.
1. Conditions de recrutement. 1887-1888.
 2. Recrutement de Cafres. 1888.
 3. Recrutement au Mozambique : 1888-1891.
 4. Recrutement en Angola. 1891-1892 ⁽³³⁾.
 5. Recrutement par la Compagnie du Chemin de fer. 1891.
 6. Recrutement des Mousseronghes. 1891. 6 liasses.
- 65-66. Traite d'esclaves.
65. Zone du Kwango-Kasai. 1888 ; 1897 ; 1900-1908. Correspondance ; croquis.
66. Zone du Tanganika-Katanga. Correspondance, coupures de presse, croquis. 1900-1908. (1895-1897). 2 liasses.
- 67-69. Domaine — Cadastre.
67. Projet d'échange des propriétés de l'État à Massabi contre celles du gouvernement portugais à Banana. 1886 (1910).
68. Réclamation de M. FERREIRA DA COSTA relative

⁽³²⁾ Cette liasse comprend entre autres quelques documents relatifs aux relations entre le Portugal et l'Association Internationale du Congo provenant des archives du Roi-Souverain et un mémoire manuscrit intitulé : « Études sur les relations de l'État avec le Portugal. 1885-1888 » (18 pp.).

⁽³³⁾ En annexe, une étude historique et analytique des pièces du dossier n° 64, de 1887 à 1891.

au droit de propriété sur l'île de Bucco-Boma. 1888.

69. Réclamation de D'ABREN sur le mesurage de l'île de Boulambamba. 1888.

70. Propriétés et immeubles que possèdent l'É. I. C. et le comte d'URSEL en territoire portugais. 1896-1905. 4 liasses.

b) Relations entre le Portugal et le ministère des Colonies.

71. Correspondance générale : 1909-1914. Pièces numérotées de 1 à 53. 1 liasse.

72. Faits de traite dans le Kasai. 1910 ; 1912. Pièces numérotées de 1 à 5. 1 liasse.

12. Roumanie.

73. Correspondance échangée entre les représentants de la Roumanie et l'État Indépendant du Congo. 1904 ; 1906 ; 1908. 1 liasse.

13. Royaume-Uni.

a) Relations entre le Royaume-Uni et l'État Indépendant du Congo.

74. Correspondance générale échangée avec les représentants du Royaume-Uni. 1885-1908. 1 liasse.

75-77. Correspondance échangée avec la légation britannique au sujet de TIPPO-TIP.

75. Correspondance au sujet de lettres de TIPPO-TIP, l'une à son frère MAHOMET MASSOUD et son fils SEIF BIN AHMED à Zanzibar, 1888, l'autre au consul général anglais à Zanzibar, 1889.

76. Correspondance au sujet d'une prétendue lettre de N. TOBBACK à TIPPO-TIP du 2 avril 1891 ⁽³⁴⁾.
77. Réclamations anglaises au sujet de la plainte de TIPPO-TIP concernant les enfants arabes, gardés par l'État Indépendant du Congo après la bataille de Kasongo. 1895. 3 liasses.
- 78-82.** Campagne contre les Mahdistes.
 78. Expédition de H. STANLEY au secours d'EMIN-PACHA. 1888 ⁽³⁵⁾.
 79. Délivrance de LUPTON-PACHA. 1888.
 - 80-81. Expédition DHANIS.
 80. Situation aux Falls lors de la visite du consul anglais PICKERSGILL. 1896-1897.
 81. Poursuite, en territoire anglais, des rebelles de l'expédition DHANIS. 1897-1898.
 82. Expédition CHALTIN-HENRY. Correspondance et coupures de presse. 1897-1898 ; 1900. 5 liasses.
- 83-88.** Recrutement d'indigènes, pour l'État Indépendant du Congo, dans les colonies anglaises.
 83. Au Dahomey : affaire C. BRACONNIER. 1888-1890. Correspondance, coupures de presse ⁽³⁶⁾.
 - 84-85. A la Côte d'Or :
 84. Haoussas du Sokoto. 1889.
 85. 1890 ; 1896-1898.
 86. En Égypte : 200 nègres par le capitaine AVAERT. 1890.

⁽³⁴⁾ En annexe, une note de DE GRELLE-ROGIER au Roi-Souverain du 19 décembre 1891 sur la politique à suivre en Afrique vis-à-vis du Portugal et de l'Allemagne et sur l'importance du chemin de fer du Bas-Congo.

⁽³⁵⁾ Comprend une note historique sur l'expédition de STANLEY.

⁽³⁶⁾ C. BRACONNIER est accusé d'avoir pratiqué la « traite d'esclaves » pour le compte du Roi-Souverain.

87. A Zanzibar. 1890-1892.
88. Au Sierra-Leone : plainte de soldats, relative au non-paiement de la solde. 1906-1907.
6 liasses.
- 89-92.** Rapatriement dans les colonies anglaises.
- 89-90. A Zanzibar :
89. D'indigènes et protestations sur le mode de paiement de leurs gages. 1888.
90. D'Arabes, suite à la demande introduite par TIPPO-TIP : affaire RASCHID-BEN-MO-HAMED-SAID. 1898-1902.
91. De 450 révoltés de l'Uganda capturés dans l'État Indépendant du Congo. 1899-1904.
92. De derviches. 1902-1907. 4 liasses.
- 93-96.** Réclamations diverses des autorités britanniques contre l'État Indépendant du Congo.
93. Contre le décret du 17 octobre 1889. 1889.
94. Contre le décret du 16 juillet 1890. 1891.
95. Au sujet d'une retenue de 2 % sur la solde de sujets britanniques engagés comme soldats. 1896.
96. Au sujet des déplacements à Boma, de témoins indigènes dans les affaires judiciaires d'Européens. 1906. 4 liasses.
- 97.** Affaire W. GRAHAM. 1895-1896. 1 liasse.
- 98.** Affaire M. KNEIGHT. 1895-1896. 1 liasse.
- 99.** Caravanes anglaises circulant sur le territoire de l'État. Réglementation. 1896-1897. 1 liasse.

b) Relations entre le Royaume-Uni et le ministère des Colonies.

100-102. Correspondance générale.

- 100. 1909-1910. Pièces numérotées de 1 à 14.
Croquis.
- 101. 1910-1912. Pièces numérotées de 15 à 48.
- 102. 1913 (1914). Pièces numérotées de 49 à 55.
3 liasses.

103-108. Négociations à l'occasion de l'annexion du Congo par la Belgique.

Correspondance, rapports consulaires, mémoires, enquêtes, documents diplomatiques, coupures de presse.

- 103. 1908-1910. Pièces numérotées de 1 à 25bis.
- 104. 1910. Pièces numérotées de 26 à 45.
- 105. 1910-1912. Pièces numérotées de 46 à 79,
carte.
- 106. 1912-1913 (1914). Pièces numérotées de 80 à
112.
- 107. 1913. Pièces numérotées de 113 à 146.
- 108. 1913 (1914). Pièces numérotées de 147 à 165.
6 liasses.

109-110. Situation politique au Katanga.

Correspondance, rapports ⁽³⁷⁾.

- 109. 1901-1911. Pièces numérotées de 1 à 34 bis.
- 110. 1911-1914. Pièces numérotées de 35 à 56, carte.
2 liasses.

⁽³⁷⁾ Correspondance et rapports relatifs 1) aux menaces d'un raid organisé en Afrique du Sud et en Rhodésie contre le Katanga ; 2) aux mesures militaires à prendre pour défendre le Katanga. Il s'agit des raids du lieutenant JOUBERT-PIENAER, de PRINCE et de BLACKBURN.

14. Russie.

- 111.** Correspondance échangée avec les représentants de la Russie et l'État Indépendant du Congo. 1889 ; 1891-1892 ; 1906 ; 1908. 1 liasse.

15. Saint-Siège.

- 112.** Correspondance échangée avec les représentants du Saint-Siège et l'État Indépendant du Congo ⁽³⁸⁾.

16. Suède.

- 113.** Correspondance échangée avec les représentants de la Suède et l'État Indépendant du Congo. 1885-1908. 1 liasse.

17. Suisse.

- 114.** Correspondance échangée avec les représentants du gouvernement fédéral suisse. 1888 ; 1890 ; 1897-1898. 1 liasse.

2° LES PUISSANCES D'AFRIQUE.**Libéria.**

- 115.** Correspondance échangée avec les représentants du Libéria. 1892 ; 1893 ; 1896 ; 1898. 1 liasse.
- 116.** Recrutement de travailleurs noirs pour l'État Indépendant du Congo.
Législation, correspondance. 1898. 1 liasse.

⁽³⁸⁾ Ce dossier manque.

3^o LES PUISSANCES D'AMÉRIQUE.**1. Argentine.**

- 117.** Correspondance échangée avec les représentants de l'Argentine. 1886. 1 liasse.

2. Bolivie.

- 118.** Correspondance échangée avec les représentants de la Bolivie. 1894. 1 liasse.

3. États-Unis d'Amérique.**a) Relations entre les États-Unis et l'État Indépendant du Congo.**

- 119.** Correspondance générale. 1885-1908. 1 liasse.
120. Affaire du *Henry Reed*. 1887-1888. 1 liasse.

b) Relations entre les États-Unis et le ministère des Colonies.

- 121.** Correspondance générale. 1908-1913. Pièces numérotées de 1 à 9.
122. Négociations à l'occasion de l'annexion du Congo par la Belgique. 1909-1912. Pièces numérotées de 1 à 22.

4^o LES PUISSANCES D'ASIE.**Japon.**

- 123.** Correspondance échangée avec les représentants du Japon. 1900 ; 1902 ; 1908. 1 liasse.

CHAPITRE II

Légations et consulats

1. Généralités.

124. Formules d'*exequatur* et de patentes. s. d.
125. Inviolabilité des archives consulaires. Coupures de presse. 1888-1889.
126. Dispositions administratives. 1896-1897 ; 1906-1907. 3 liasses.

2. Consulats de l'État Indépendant du Congo dans les pays étrangers.

127. Projets et demandes de postes de consuls, candidatures non agréées. Correspondance. 1885-1907.
128-144. Création et titulaires.

Europe.

128. Allemagne :
Hambourg : E. BOHLEN, 1891.
A. AMSINCK, 1904-1905.
2 dossiers.
129. France :
Le Havre : H. VERSPREEUWEN, 1897 (1898).
130. Italie :
Milan : G. KESSELS, 1892 ; 1898.
J. GRANDMOULIN, 1898.

Turin : A. GUESLIN, 1898 ; 1900.

E. LAUCHARD, 1902.

Gênes : G. E. ELIA, 1903.

Naples : G. NISCO, 1906-1909.

4 dossiers.

131. Pays-Bas :

Amsterdam : H. REINEKE, 1886-1895 ⁽³⁹⁾.

E. H. CRONE, 1895.

Rotterdam : J. VISSER JACZON, 1885-1886.

Terneuzen : A. VAN DEN OEVER, 1893.

3 dossiers.

132. Pays scandinaves :

Suède et Norvège :

Lund : baron VON SCHWERIN, 1887.

Suède, Norvège et Danemark :

Lund : baron VON SCHWERIN, 1897-1898.

Danemark :

Copenhague : H. T. DÜSEBERG, 1906.

Norvège :

Trondhjem : C. THAMS, 1906-1907.

Suède :

Stockholm : K. V. H. SANDELIN, 1907.

5 dossiers.

133. Portugal :

Lisbonne : E. CEULEMANS, 1892-1894.

E. EMPIS, 1894.

2 dossiers.

134. Royaume-Uni :

Liverpool : A. L. JONES, 1891-1892.

Londres : J. HOUDRET, 1891-1892.

J. T. GREIN, 1897-1898 (1907)

Manchester : A. R. GALLÉ, 1892.

L. A. GALLÉ, 1906.

Edimbourg : CH. SAROLEA, 1903.

4 dossiers.

⁽³⁹⁾ Ce dossier manque.

135. Russie :
St.-Pétersbourg : M. IGNATIUS, 1886.
136. Suisse :
Genève : G. MOYNIER, 1890 ; 1904 ; (1926).

Afrique.

137. Canaries :
Las Palmas : E. H. WALTON, 1897-99.
138. Côte des Esclaves :
Lagos : G. W. NEVILLE, 1890.
139. Côte d'Or :
Elmina : G. EMINSANG, 1890.
Accra : J. H. CHEETHAM, 1896-97.
2 dossiers.
140. San-Thome : H. CARREIRO DO REGO, 1892-1895 ; 1901.
141. Sierra Leone :
Freetown : E. PORTER, 1893 ; 1896.
142. Transvaal :
Johannesbourg : J. DUBRUCQ, 1895.
143. Zanzibar : BESSON, 1890.
L. GRÉSOUX, 1902-1904.
F. WHORER, 1904.

Amérique.

144. États-Unis :
Baltimore : J. G. WHITELEY, 1904-1905.
17 liasses.

145-167. Correspondances diverses.

Europe.

145. Allemagne :
Hambourg : 1898-1901 ; 1905-1908.
1 liasse.

146. France :

Le Havre : 1898 ; 1902 ; 1905-1908.

1 liasse.

147-150. Italie :

147. Milan : Correspondance échangée avec
G. KESSELS, 1893-1898 ⁽⁴⁰⁾.

Correspondance échangée avec
J. GRANDMOULIN, 1898-1907 ⁽⁴¹⁾

148. Gènes, 1903-1907 ⁽⁴²⁾.

149. Turin, 1904 ; 1908.

150. Naples, 1908 ⁽⁴³⁾.

5 liasses.

151-153. Pays-Bas :

151. Amsterdam : 1886-1905.

152. Rotterdam : 1886-1908.

153. Terneuzen : 1893 ; 1895 ; 1902. (1927).

3 liasses.

154-157. Pays scandinaves :

154. Suède et Norvège :

Lund : 1887-1889 ; 1890-1891 ; 1897-
1899 ; 1901 ; 1904 ; 1906-1907.

155. Danemark :

Copenhague : 1906-1908.

156. Norvège :

Trondjhem : 1906-1908 ⁽⁴⁴⁾.

157. Suède :

Stockholm : 1907.

4 liasses.

158. Portugal : 1892-1904.

1905-1908.

2 liasses.

⁽⁴⁰⁾ Renseignements sur la guerre de l'Italie en Abyssinie.

⁽⁴¹⁾ Communication d'une liste de tous les Italiens résidant au Congo en 1899 et 1900 et engagés par la Compagnie du Chemin de Fer.

⁽⁴²⁾ Il s'agit principalement de la correspondance relative à l'affaire des officiers italiens, 1904. Voir également p. 26, n° 50.

⁽⁴³⁾ Correspondance relative à l'affaire BACCARI.

⁽⁴⁴⁾ Correspondance relative à l'engagement de docteurs en droit scandinaves dans la magistrature congolaise.

159-160. Royaume-Uni :

159. Liverpool ; 1892 ; 1901 ; 1902 ⁽⁴⁵⁾.

160. Londres : Correspondance échangée
avec J. HOUDRET. 1892-1908.
Correspondance échangée
avec J. T. GREIN. 1898-1901.
3 liasses.

161. Russie :

St.-Pétersbourg : 1889 ; 1898 ; 1901.

1 liasse.

162. Suisse :

Genève : 1890-1900.

1 liasse.

Afrique.

163. Côte des Esclaves :

Lagos : 1890-1895.

1 liasse.

164. Côte d'Or :

Elmina : 1890-1891.

Accra : 1897 ; 1905.

2 liasses.

165. Transvaal :

Johannesbourg : 1896-1899 ; 1904. 1 liasse.

166. Zanzibar : 1903-1908.

1 liasse.

Amérique.

167. États-Unis :

Baltimore : Correspondance générale, 1904-1909.

Affaire WHITELEY. 1908-1909. Pièces numérotées de 1 à 14.

1909-1913. Pièces numérotées de 15 à 24.

3 liasses.

(45) La lettre du 22.1.1892 du consul A. JONES est une mise au point des accusations anglaises formulées contre le Roi-Souverain, qui aurait conclu un traité avec le roi DAHOMEY pour engager des esclaves pour la construction du chemin de fer du Bas-Congo.

**3. Relations du gouvernement de l'État Indépendant
du Congo avec les légations de Belgique établies dans
les pays étrangers.**

Europe.

- 168.** Allemagne :
Berlin : 1889 ; 1890 ; 1896 ; 1899 ; 1904-1906.
Correspondance et coupures de presse ⁽⁴⁶⁾
1 liasse.
- 169.** Autriche :
Vienne : 1887 ; 1891-1892. 1 liasse.
- 170.** Grèce :
Athènes : 1906-1907 ⁽⁴⁷⁾. 1 liasse.
- 171.** France :
Paris : 1891 ; 1898 ; 1903-1907.
Correspondance et documents diplomatiques.
1 liasse.
- 172.** Italie :
Rome et Vatican : 1898 ; 1904-1906.
1 liasse.
- 173.** Portugal :
Lisbonne : 1887-1888 ; 1891-1892 ; 1895 ; 1904-
1906. 1 liasse.
- 174.** Royaume-Uni :
Londres : 1890 ; 1899 ; 1904 ; 1907-1908.
1 liasse.
- 175.** Suisse :
Berne : 1888 ; 1890 ; 1892-1894 ; 1903. 1 liasse.

⁽⁴⁶⁾ Ce dossier contient entre autres : deux lettres du 19 mars 1890 (originales) du roi MWANGA de l'Uganda adressées au roi LÉOPOLD II, l'une en français, l'autre en buganda, pour lui demander la neutralisation de ses pays situés entre les annexions des puissances européennes.

⁽⁴⁷⁾ C'est une correspondance relative 1) au travail manuel obligatoire et gratuit exigé par les Anglais dans les îles Ioniennes ; 2) aux griefs des habitants de l'île de Chypre contre le régime anglais. Historique de la question.

Afrique.

176. Cape Town : 1891. 1 liasse.
177. Égypte :
Le Caire : 1) Recrutement d'interprètes, 1888-1894.
2) Correspondance diverse, 1900-1908.
2 liasses.
178. Zanzibar : 1885-1888.
Correspondance, rapports, documents diploma-
tiques. 1 liasse.

Amérique.

179. Brésil : 1905-1906.
Correspondance, coupures de presse, brochure ⁽⁴⁸⁾.
1 liasse.
180. Cuba :
Havane : 1900 (1897). 1 liasse.
- 181-182. États-Unis :
Washington.
181. Correspondance générale. 1889-1890 ; 1899 ;
1904 ; 1906 ; 1908. 1 liasse.
182. Correspondance au sujet de la campagne anti-
congolaise. 1904 (1903) ; 1906 (1905) ; 1907-
1908. 3 liasses.

**4. Consulats de puissances étrangères établis
au Congo.**

- 183-186. Rapports des autorités locales avec les consuls
étrangers.
Instructions ; questions de principe.
183. 1888-1905 ⁽⁴⁹⁾.

⁽⁴⁸⁾ Correspondance relative à l'esclavage dans les régions de l'Amazonie. En annexe, une brochure de J. J. SCABRA et A. A. CARDOSO, Relatorio, 1905, 236 p.

⁽⁴⁹⁾ En annexe : liste des consuls agréés près l'État Indépendant du Congo en 1904.

184. 1909. Pièces numérotées de 1 à 34.

185. 1910-1912 (1909). Pièces numérotées de 35 à 70.

186. 1912-1913 (1914). Pièces numérotées de 71 à 98.
4 liasses.

187-195. Création et titulaires :

Europe.

187. Allemagne : Projet de consulat. 1886.
Consulat provisoire à Saint-Paul de Loanda :
VON PUTTKAMER : 1889-1899.
D^r GLEIN : 1899-1901.
D^r DORBRITZ : 1903-1905.
(1906).
Consulat à Boma :
H. TECKLENBURG : 1907.
3 dossiers.

188. Belgique : A. DELCOMMUNE : 1887.

189. France : Agence consulaire à Banana :
L. LEMAÎTRE : 1889-1894.
Vice-consulat à Matadi :
A. QUILLET DE SAINT-ANGE :
1897 (1899).
P. NICOLLAUD : 1900.
A. DE POTIER : 1901-1902.
A. DE CASABIANCA : 1903-1906.
F. BRAQUEHAIS : 1906-1908.
Suppression du vice-consulat de
France à Matadi : 1909. 3 dossiers.

190. Italie : Consulat à Boma :
G. CORONA : 1889-1891.
GARBOGNATI : gérance officieuse :
1891.
E. VILLA : 1892-1907.
J. MONDELLO : 1905-1907.
J. BADOLO : 1907. 5 dossiers.

191. Pays-Bas : Consulat à Banana :
F. DE LA FONTAINE VERWEY :
1886 ; 1889 ; 1893.
J. H. WESTEROUWEN VAN MEE-
TEREN : 1895.
L. H. VAN DER MOST : 1897.
J. F. LUCAS : 1904 ; 1907.
4 dossiers.
192. Pays scandinaves : Norvège : G. O. SCHIOTZ :
1901-1902 ; 1906-1907 ; 1929.
Suède : projet de création : 1906-1907 ⁽⁵⁰⁾.
2 dossiers.
193. Portugal : Consulat à Banana. 1886-1908.
NUNO DE FREITOS GUERIOL. 1886.
A. F. FERREIRA. 1890.
A. LEITE DE BARBOSA BACELLAR. 1891.
VIEIRA DE MATTOS. 1905. ⁽⁵¹⁾
4 dossiers.
194. Royaume-Uni : Consulat à Banana.
G. ANNESLEY : 1888 ; 1891.
W. C. PICKERSGILL : 1892.
C. BANNISTER : 1892-1895.
L. R. S. ARTHUR : 1895-1897.
W. PULTENEY : 1899.
R. CASEMENT : 1898-1902
(1904).
M. MACKIE : 1905.
A. NIGHTINGALE : 1897-1907.
C. CROMIE : 1907.
UNDERWOOD : 1907.
ARMSTRONG : 1907-1908.
W. G. THESIGER : 1907-1908.

⁽⁵⁰⁾ L'annexe de la lettre n° 698 du 22 avril 1907 donne une liste de tous les sujets suédois résidant au Congo au 1^{er} janvier 1907 avec l'indication du lieu de résidence et de la société qui les a engagés.

⁽⁵¹⁾ De 1907 à 1908, la gérance est assurée par le consul britannique.

G. CAMPBELL : 1908.

G. B. BEAK : 1908.

GREVILLE : 1908.

Vice-consulat à Léopoldville :

J. P. ARMSTRONG : 1905-1908.

Vice-consulat à Stanleyville :

G. MICHELL : 1905.

G. B. BEAK : 1907.

18 dossiers.

Amérique.

195. États-Unis : Agence commerciale à Boma.

E. H. TAUNT : 1889-1891.

R. D. MOHUM : 1892-1894.

Consulat à Boma :

C. R. SLOCUM : 1906.

R. H. MILWARD : 1907.

J. A. SMITH : 1907.

L. MEMMINGER : 1907-1908.

6 dossiers.

196-205. Correspondance diverse échangée entre le département des A. É. et les consuls étrangers.

Europe.

196. Allemagne : Correspondance échangée avec
H. TECKLENBURG : 1908.

197. France : Correspondance échangée avec L.
LEMAÎTRE : 1894 (1890 ; 1892).

Correspondance échangée avec A.

QUILLET DE SAINT ANGE : 1897-1899.

Correspondance échangée avec A. DE
CASABIANCA : 1904-1906.

Communication des traités et des
conventions conclus par l'É. I. C.
avec les pays étrangers : 1905.

Successions de ressortissants français : 1904-1908.

Correspondance échangée avec F. BRAQUEHAIS : 1907-1908. 6 liasses.

198. Italie : correspondance diverse : 1889-1890 ; 1899-1908. 1 liasse.

199. Pays-Bas : correspondance diverse : 1890 ; 1905-1907. 1 liasse.

200. Pays scandinaves :
Suède et Norvège : correspondance diverse : 1904 ; 1905 (1902 ; 1908). 1 liasse.

201. Portugal : correspondance diverse : 1889-1890 ; 1907. 1 liasse.

202-204. Royaume-Uni :

202. Consulat à Boma.
Correspondance diverse : 1886 ; 1889-1891 ; 1894-1898 ; 1901-1902. Croquis. 1902-1905.
1906.
1907.
1908. 5 liasses.

203. Consulat Léopoldville : 1906-1908. 1 liasse.

204. Consulat à Stanleyville : 1905-1908 ⁽⁵²⁾. 1 liasse.

Amérique.

205. États-Unis : correspondance diverse : 1907-1908. 1 liasse.

206-223. Correspondance diverse échangée entre le ministère des Colonies et le ministère des A. É.

⁽⁵²⁾ En annexe : voyage du vice-consul G. B. BEAK au Katanga pour se renseigner sur la traite des esclaves pratiquée par les Portugais dans cette région. 1907.

Europe.

206-209. Allemagne.

- 206. Questions diverses traitées par l'intermédiaire des consuls allemands. 1908 ; 1913 ; pièces numérotées de 1 à 5. 1 liasse.
- 207. Correspondance échangée avec le consul à Boma. H. TECKLENBURG. 1908-1912. Pièces numérotées de 1 à 31. 1 liasse.
- 208. Correspondance échangée avec le vice-consul SCHMIDT à Matadi. 1909-1912. Pièces numérotées de 1 à 31. 1 liasse.
- 209. Mission du vice-consul BÜSING au Katanga. 1913. Pièces numérotées de 1 à 18. 2 liasses.

- 210. Portugal. Correspondance échangée avec le vice-consul à Matadi, A. L. DE BARROS VIANA. 1910 ; 1912. 1 liasse.

211-215. Royaume-Uni.

- 211. Questions diverses traitées par l'intermédiaire de consuls anglais. 1909-1913. Pièces numérotées de 1 à 18. 1 liasse.
- 212. Correspondance échangée avec le consul à Boma, W. G. THESIGER. 1909. Pièces numérotées de 1 à 3. 1 liasse.
- 213. Correspondance échangée avec le vice-consul au Katanga, G. B. BEAK. 1909-1911. Pièces numérotées de 1 à 21. 1 liasse.
- 214. Correspondance échangée avec le vice-consul ARMSTRONG à Léopoldville. 1909-1912. Pièces numérotées de 1 à 12. 1 liasse.
- 215. Correspondance échangée avec le vice-consul G. CAMPBELL à Stanleyville.

- 1908-1911. Pièces numérotées de 1 à 37.
1911-1912. Pièces numérotées de 38 à 46.
2 liasses.

Amérique.

216-219. États-Unis.

216. Correspondance échangée avec KIRK.
1908-1909. Pièces numérotées de 1 à 4.
1 liasse.
217. Correspondance échangée avec HANDLEY.
1908-1910. Pièces numérotées de 1 à 6.
1 liasse.
218. Correspondance échangée avec CH. BROY.
1909-1911. Pièces numérotées de 1 à 10.
1 liasse.
219. Correspondance échangée avec DYE. 1911-
1913. Pièces numérotées de 1 à 17.
1 liasse.

**5. Consulats de puissances étrangères établis
en Belgique.**

220-221. Suisse : à Bruxelles.

220. Création et titulaires. 1886 ; 1898-1899 ;
1906.

221. Correspondance. 1886-1903. 2 liasses.

222. Libéria : à Anvers.

- Création, titulaire, correspondance, 1886 ; 1899.
1 liasse.

6. Représentation consulaire belge en Afrique.

223. Correspondance. 1909-1913.
Pièces numérotées de 1 à 36. 2 liasses.

CHAPITRE III

Règlement des frontières

1. Généralités.

- 224.** Délimitations politiques en Afrique.
Correspondance, coupures de presse, rapports, documents diplomatiques, croquis. 1889-1894.
1 liasse.
- 225.** Conflit anglo-portugais concernant leurs frontières d'Afrique.
Renseignements divers.
Correspondance, coupures de presse, cartes, mémoire. 1888-1890 ⁽⁵³⁾.
1 liasse.

2. Règlement des frontières avec l'Allemagne.

a) Frontière de la Ruzizi-Kivu.

- 226-235.** Correspondance générale d'Afrique. 1895-1913.
10 liasses.
- 236-243.** Correspondance spéciale d'Afrique.
236. Violation de frontière du capitaine RAMSAY.
1896-1898.
237. Incidents locaux.
Correspondance échangée entre les autorités allemandes et les agents congolais. 1896-

⁽⁶³⁾ Le mémoire traite la question de l'occupation du Nyassaland du XVI^e au XIX^e siècle.

- 1898 ; 1900-1901. Pièces numérotées de 1 à 124.
238. Passage éventuel des révoltés Batetela en territoire allemand. 1897-1898 ; 1900-1901. (1891).
239. Affaire WOLFF-SJÖGREEN. 1900-1901.
240. Succession WEDELL. 1901.
241. Occupation de Muhavura par TOMBEUR. 1904-1905.
242. Question des îles ; incidents locaux. Croquis. 1905-1906 (1901).
243. Affaire KATERUZI. 1907-1908 (1909).
8 liasses.
- 244-245.** Négociations diplomatiques.
244. Correspondance diplomatique. 1884-1885 ; 1891 ; 1895 ; 1898-1899. Pièces numérotées de 1 à 26.
245. Mission du baron JOOSTENS à Berlin. 1895 ; 1897-1899 ; 1901.
246. Éléments et projet de réponse à la lettre du 6 octobre 1899 de la légation d'Allemagne. Carte. 1899. (1884-1885 ; 1898) ⁽⁵⁴⁾.
247. Négociations à Berlin du ministre BEER-NAERT du 10 au 29 janvier 1900. Pièces numérotées de 1 à 8.
248. Négociations à Bruxelles du ministre BEER-NAERT du 16 mars au 10 avril 1900. Pièces numérotées de 1 à 8.
249. Commission congolaise-allemande réunie à Bruxelles pour arrêter le programme de la Commission chargée de fixer la frontière

(54) En annexe : notes géographiques sur la région du Kivu.

- géographique du territoire litigieux. 1900.
Pièces numérotées de 1 à 8.
250. Pourparlers avec la légation d'Allemagne
au sujet des instructions à donner au Congo
pour l'exécution du protocole du 10 avril
1900.
251. Évacuation du poste de l'État à la Ruzizi
sur la sommation de M. BETHE. 1900.
252. Question des îles.
Correspondance diplomatique. 1901-1902 ;
1905-1906.
Mission du baron JOOSTENS à Berlin. 1906.
Pièces numérotées de 1 à 29.
Continuation des négociations à Bruxelles.
1906. Pièces numérotées de 1 à 9.
3 dossiers.
9 liasses.
- 253-254.** Correspondance échangée entre le ministère
des Colonies et le ministère des Affaires étrangères.
253. Pièces numérotées de 1 à 33. 1908-1909 ⁽⁵⁵⁾.
254. Pièces numérotées de 34 à 57. 1909-1910.
2 liasses.
- 255-256.** Instructions.
255. Instructions du Secrétaire d'État au Gouver-
neur général, relatives au territoire litigieux
Ruzizi-Kivu. 1900-1901.
256. Instructions de COSTERMANS. 1901. 2 liasses.

⁽⁵⁵⁾ Le n° 1 est la minute d'une note du ministre des Colonies RENKIN au ministre des A. É. DAVIGNON, exposant le développement des négociations entre l'É. I. C. et l'Empire d'Allemagne, relatives à la détermination de la frontière Ruzizi-Kivu. Cette note est divisée en 9 chapitres avec en annexe la copie des documents diplomatiques, rapports, et correspondance (Les originaux furent transmis au ministère des A. É.). L'ensemble des annexes constitue tout le dossier diplomatique de la question.

- 257.** Rapports au Roi sur la question du Kivu. 1901 ;
1904. Cartes. 1 liasse.
- 258.** Postes et cartes de la région litigieuse. 1901.
1 liasse.
- 259.** Mission géographique de la Ruzizi-Kivu. Cartes.
1900-1906. Pièces numérotées de 1 à 76. 1 liasse.
- 260.** Correspondance diplomatique avec la légation
britannique à Bruxelles, au sujet de la délimitation
anglo-allemande en Afrique orientale. 1902-1903.
1 liasse.
- 261-262.** Presse.
261. Coupures de presse ; carte. 1894-1904.
262. Correspondance avec M. GANTIER. 1899-1901.
2 liasses.

b) Frontière du Tanganika.

- 263-266.** Incidents divers.
263. Incursion à Rumonge du capitaine LONG.
1895-1898 (1894).
264. Désertion à Moliro. 1897.
265. Saisie de lettres au vali d'Udjiji. 1897.
266. Fermeture de la frontière orientale de l'É. I. C.
1897-1898. 4 liasses.

3. Règlement des frontières avec la France.

a) Correspondance générale.

- 267-269.** Correspondance d'Afrique. 1887-1908.
- 270-277.** Incidents de frontière.
270. Îles contestées de l'Ubangi. 1889-1890 ; 1895 ;
1904-1908.
271. Actes de violence dans le Haut-Ubangi :

- Incidents Mobaye-Banzyville. Croquis. 1896-1898 (1900) ⁽⁵⁶⁾.
272. Îles entre le Stanley-Pool et l'Ubangi. 1897 ; 1908.
273. Saisie illégale d'ivoire par le chef de poste de Kwamouth. 1897-1898.
274. Conduite à tenir dans l'incident d'Ilia. 1899.
275. Mutinerie au fort de Shinkakassa. Croquis. 1900-1901.
276. Affaire JONESCU. Croquis. 1905-1908.
277. Agression contre le Rév. CÉDER à Yanga-Yanga. 1908-1909. Pièces numérotées de 1 à 5.
8 liasses.
- 278-279.** Correspondance générale du ministère des Colonies échangée avec le Gouverneur général et le ministère des Affaires étrangères.
278. Pièces numérotées de 1 à 5. 1909-1911.
279. Pièces numérotées de 6 à 20. 1911-1914.
2 liasses.

b) Frontière entre l'Océan Atlantique et Manyanga.

- 280.** n° 1. Convention de délimitation de la région de Manyanga du 22 novembre 1885. Original, correspondance, croquis. 1885-1886.
- n° 2. Remise au gouvernement français des 282 originaux des traités conclus entre l'A. I. C. et les chefs indigènes du Niadi-Kwilu. 1887.
- n° 3. Démarcation sur le terrain de la frontière de Manyanga. 1895. 3 dossiers.
- 281.** Correspondance générale échangée avec le gouver-

⁽⁵⁶⁾ Sous-dossier. Affaire NEVELSTEEN-BRUEL comprenant : 1° le dossier : « Correspondance » : pièces numérotées de 1 à 48 et 2° le dossier : « Instructions » : fardes numérotées de I à X, 1897.

neur général et le ministère des A. É. Croquis. 1912-1914 ; (1910-1911). Pièces numérotées de 1 à 33. ⁽⁵⁷⁾. 2 liasses.

c) Frontière du Stanley-Pool.

282. Correspondance, croquis. 1886 ; 1887 ; 1890 ; 1891.

d) Frontière fluviale : Congo-Ubangi-Bomu.

283-290. Négociations diplomatiques entre l'É. I. C. et la France.

283. Premières négociations ; premiers voyages du comte DE GRELLE à Paris. Novembre 1891 — juillet 1892.

284. Incident de Kotto ; nouveaux voyages du comte DE GRELLE à Paris. 1892 — janvier 1893.

285. Cartes.

286. Proposition du Saint-Siège d'intervenir comme médiateur. Négociations. Expédition MONTEIL. Déclaration du 20 mars 1894. 1893-1894.

287. Convention du 14 août 1894 entre le gouvernement de la République française et le gou-

⁽⁵⁷⁾ D'après M. ORTS, les archives du département des A. É. de l'É. I. C. relatives à la frontières de Manyanga auraient été transmises par le ministère des Colonies au ministère des A. É. pour servir de base à la négociation des arrangements franco-belges du 29 décembre 1908 (n° 281, n° 5, lettre du 1^{er} juin 1912). Ces archives restant introuvables, tant au ministère des A. É. qu'au ministère des Colonies, M. ORTS fut envoyé en mission à Paris pour y copier les originaux : 1) du protocole du 22 novembre 1885 et de la carte y annexée ; 2) des procès verbaux de la convention de délimitation franco-congolaise de 1903 (n° 281, numéros 15 à 21).

Nous avons retrouvé l'original du protocole de la convention du 11 novembre 1885 qui semble n'avoir jamais quitté le ministère des Colonies (n° 280, n° 1). Malheureusement le dossier « Événements Manyanga-Niadi-Kimbulu 1903 », qui contient les résultats de la mission CABRA-MERLET 1903, n'a pas été retrouvé.

vernement de l'É. I. C. pour la délimitation des territoires du Haut-Ubangi.
Ratifications. 1894.

- 288. Coupures de presse; carte. 1892-1894.
- 289. Mémoire des négociations entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'É. I. C. au sujet de l'Ubangi. 17 pp. s. d.
- 290. Exécution de la convention du 14 août 1894. Remise des postes congolais aux autorités françaises. 1894-1895. 8 liasses.
- 291. Coupures de presse. 1887-1904. 1 liasse.
- 292. Correspondance. Croquis, 1909-1912 (1905). Pièces numérotées de 1 à 25. 1 liasse.

4. Règlement des frontières avec le Portugal.

a) Correspondance générale.

- 293-295. Correspondance d'Afrique.
- 293. Incidents de frontière. 1887-1900.
- 294. Incidents de frontière. Croquis. 1900-1908.
- 295. Incidents de frontière. 1910. 3 liasses.

b) Frontières du Bas-Congo.

- 296. Délimitation de la frontière dans la région de Ango-Ango. Correspondance. 1887. 1 liasse.
- 297-305. Délimitation de la frontière : Cabinda-Noki.
- 297. Application de la convention du 14 février 1885 : affaire de Punta-Vermelha. Création d'une commission mixte de délimitation. Cartes. 1888-1890 ⁽⁵⁸⁾. 1 liasse.

⁽⁵⁸⁾ La commission mixte de délimitation se composait des commissaires portugais : E. DA COSTA E OLIVEIRA, J. DO CANTO E CARHO et SILVA ANTIMES et des commissaires de l'É. I. C. : E. DESTRAIN et F. JUNGERS.

298. Commission mixte de délimitation DESTRAIN-JUNGERS-OLIVEIRA. Correspondance, originaux des rapports, cartes. 1890. 1 liasse.
- 299-302. Convention de Bruxelles du 25 mai 1891.
299. Rapports JUNGERS-DESTRAIN sur leur mission de délimitation au Bas-Congo. Croquis. 1890.
300. Préparation de la convention de Bruxelles du 25 mai 1891. Croquis. 1890-1891 ⁽⁵⁹⁾.
301. Correspondance d'Afrique relative à la zone contestée. 1891. Croquis. (1889-1890).
302. Procès-verbaux de la commission de délimitation. Croquis. 1891. 4 liasses.
303. Mission FUCHS-DE SOUZA. Déclaration de Bruxelles du 24 mars 1894. Croquis : 1891-1894 ⁽⁶⁰⁾. 1 liasse.
304. Placement de bornes géodésiques sur la rive portugaise du Zaïre. 1 liasse.
305. Démarcation sur le terrain du parallèle de Noki. 1895-1897. 1 liasse.
- 306-307. *Statu quo* à la Luculla ⁽⁶¹⁾.**
306. Correspondance échangée entre le Gouverne-

⁽⁵⁹⁾ En annexe : correspondance échangée au sujet de la région litigieuse de Cula-Cula ou Culacalla. 1889-1890.

⁽⁶⁰⁾ La délimitation sur le terrain, décidée par la convention de Bruxelles du 25 mai 1891, ne fut pas exécutée par FUCHS et de SOUZA, mais par JUNGERS et PÉTILON, représentants de l'É. I. C., et POTTIER DE LIMA, représentant du Portugal.

Ce dossier contient l'original du procès-verbal de la mission de délimitation, signé à Boma, le 18 mai 1893.

⁽⁶¹⁾ Le *statu quo ante* à la Luculla, fixé par l'art. 5 de la convention de Bruxelles du 25 mai 1891, restait en vigueur jusqu'au moment où la commission de délimitation avait décidé à quelle nation cette région appartiendrait.

La déclaration de Boma du 23 mars 1894 la fit passer sous la souveraineté portugaise.

ment local et le gouvernement portugais au sujet du maintien du *statu quo ante* dans le territoire litigieux de la Luculla. 1889-1891.

307. Protestation portugaise du 10 février 1894 contre la perception de droits d'importation sur les marchandises destinées aux territoires de la rive gauche de la Luculla. Correspondance. 1894-1895. 2 liasses.

308. Agissements portugais dans le Mayumbe. Correspondance. 1896-1899 (1889). Pièces numérotées de I à VIII. 1 liasse.

309-315. Commission mixte d'enquête au Shiloango. 1897-1898.

309. Procès-verbal indiquant les décisions prises par les délégués de l'É. I. C. et du Portugal, en vue d'une commission mixte d'enquête au Shiloango. Original. Textes français et portugais. 1897.

310. 1) Grievs formulés par le délégué de l'É. I. C. Affaires A à O. 15 dossiers.
2) Réponses de l'É. I. C. à des grievs formulés par le délégué du Portugal. Affaires P à R. 1897. 3 dossiers.

311. Déclarations recueillies par le délégué du gouvernement de l'É. I. C. au cours de l'enquête faite au Shiloango. 1897.

312. 1) Grievs formulés par le délégué du Portugal. Procès numéros 1 à 7. 7 dossiers.
2) Réponses du Portugal à des grievs formulés par le délégué du gouvernement de l'É. I. C. Numéros 8 à 15. 1897. Originaux en portugais, traduction française. 8 dossiers.

313. Projet de l'acte final proposé par le délégué portugais. 1897.
314. Correspondance échangée entre le délégué portugais et le délégué de l'É. I. C. 1897.
315. Correspondance d'Afrique. Croquis. 1897-1898.
7 liasses.
- 316-318.** Délimitation de l'enclave de Cabinda : première mission CABRA. 1897-1900.
316. Travaux de délimitation dans le Bas et le Moyen-Congo.
1896-1899. Pièces numérotées de 1 à 38.
1899-1900. Pièces numérotées de 39 à 75.
1900. Pièces numérotées de 76 à 80.
3 liasses.
Photos. 1 liasse.
317. Correspondance d'Afrique. Croquis. 1896-1897 ; 1899-1902. 2 liasses.
318. Procès-verbaux relatifs à la délimitation des frontières de l'enclave de Cabinda. Originaux en français et en portugais.
1) Du 23 juillet 1897 ;
2) Du 30 juin 1900 ;
3) Du 17 juillet 1900 ;
4) Du 18 juillet 1900. 1 liasse.
- 319-321.** Frontière de Noki-Kwango. Deuxième mission CABRA.
319. Instructions. 1901. 1 liasse.
320. Correspondance. 1901-1902 (1903 ; 1907 ; 1931). 1 liasse.
321. Procès-verbaux relatifs à la délimitation de la frontière Noki-Kwango. Originaux en français et en portugais. Carte.
1) Du 31 août 1901 ;

- 2) Du 15 octobre 1901 ;
- 3) Du 28 novembre 1901 ;
- 4) Du 15 octobre 1902. 1 liasse.

- 322.** Protocole descriptif des frontières entre la colonie belge et les possessions portugaises. Croquis. 1911-1913. Pièces numérotées de 1 à 36.
1913-1914. Pièces numérotées de 37 à 46. 2 liasses.

c) Frontière du lac Dilolo.

- 323.** Originaux du différend entre l'É. I. C. et le Portugal au sujet du lac Dilolo. Mission WILLEMOËS. 1903-1907. Cartes. (1908-1909) ⁽⁶²⁾. 1 liasse.
- 324.** Correspondance relative à la question litigieuse entre le Congo belge et l'Angola dans la région du lac Dilolo. Correspondance, croquis, photos. 1909. Pièces numérotées de 1 à 25.
1909-1910. Pièces numérotées de 26 à 59.
1910-1913. Pièces numérotées de 59^a à 1913.
3 liasses.

d) Frontière du côté de Lunda.

- 325-326.** Expéditions allemandes et belges au Kasai.
- 325.** Expédition WISSMANN. 1883-1885.
- 1) Correspondance échangée entre le colonel STRAUCH et WISSMANN avant son départ pour l'Afrique centrale. 1883.
 - 2) Lettres de WISSMANN au Comité. 1883-1885.
 - 3) Lettres du Comité à WISSMANN. 1884-1885. Pièces numérotées de 1 à 12 ⁽⁶³⁾.

⁽⁶²⁾ Ce dossier a été fort remanié lors de la reprise de l'É. I. C. par la Belgique en 1908. Plusieurs originaux en ont été extraits pour les remettre au ministère des Affaires étrangères.

⁽⁶³⁾ N° 12 : Lettre de WISSMANN au Roi-Souverain dans laquelle il décrit la fondation du poste de Luluabourg, 1885.

- 4) Correspondance télégraphique échangée entre le roi LÉOPOLD II et STRAUCH au sujet de la durée de service de WISSMANN. 1885. 4 dossiers.

326. Comptes rendus d'expéditions au Kasai.

- 1) Voyage de O. H. SCHÜTT dans le bassin sud-ouest du Congo. 2 pp. s. d.
- 2) L'exploration du Kasai de 1883 à 1885 par WISSMANN, WOLF, VON FRANÇOIS et MULLER. Traduction. 174 pp. s. d.
- 3) Dr BÜTTNER : l'expédition allemande au Congo. 12 pp. s. d.
- 4) Dr BÜTTNER : voyage de San Salvador au Kwango et au Stanley-Pool. 1886. 13 pp. (Conférence donnée le 5 juin 1886 à la Société de géographie de Berlin).
- 5) Brochures : Dr A. Petermanns' *Mitteilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt*.
VON FRANÇOIS, *Reisen im Südlichen Kongo-Becken*, IX, 1886, pp. 271-275.
L. WOLF, *Die Erforschung des Sankuru*, VII, 1888.
H. WISSMANN, *Das Land der Baschilange*. XII, 1888. 5 dossiers.

327-328. Création du district de Kwango ⁽⁶⁴⁾.

327. Correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement de l'É. I. C. et le gouvernement portugais à la suite de la protestation portugaise du 23 août 1890. 1890-1894.

1 liasse.

328. Coupures de presse. 1890.

1 liasse.

(64) Le district de Kwango fut créé par l'arrêté royal du 10 juin 1890 avec DHANIS comme commissaire de district.

329. Protocoles n^{os} 1 à 6 de la conférence de Lisbonne.
Février-mars 1891. 1 liasse.
330. Discussion aux *Cortes* de la convention du 25 mai
1891. Imprimés.
331. Délimitation des frontières d'après la convention
du 25 mai 1891. Correspondance, rapports, ins-
tructions, procès-verbaux, croquis. 1891-1894
(1905) ⁽⁶⁵⁾.

5. Règlement des frontières avec le Royaume-Uni.

a) Frontières de la zone Tanganika-Katanga-Rhodésie.

332. Correspondance générale d'Afrique. Croquis.
1900-1904 (1896).
1905-1906.
1907-1908. 3 liasses.
333. Mission scientifique du lieutenant CH. LEMAIRE
au Katanga. Croquis. 1898-1899. 1 liasse.
334. Incidents à la frontière Katanga-Rhodésie. Carte.
1908-1909 ; 1911-1912. Pièces numérotées de 1 à 9.
1 liasse.
- 335-336. Règlement des frontières du Katanga.
335. Négociations préliminaires. Croquis.
1909-1910. Pièces numérotées de 1 à 34 ⁽⁶⁶⁾.
1910-1911. Pièces numérotées de 35 à 68.
1911 (1912-1913). Pièces numérotées de 69 à
88. 3 liasses.

⁽⁶⁵⁾ Les originaux des procès-verbaux de la commission de délimitation, composée du Rév. G. GRENFELL, commissaire de l'É. I. C. et de S. C. SARMENTO, commissaire du Portugal, des 23 décembre 1892, 18 février 1893, 15, 24, 31 mars 1893 et 26 juin 1893 sont annexés à la lettre n° sp. 209 du 7 juillet 1893.

⁽⁶⁶⁾ N° 12 : En annexe une farde de documents numérotés de 1 à 14, transmis par le C. S. K. au ministère des Colonies relatifs à l'application de la convention du 12 mai 1894 aux frontières du Katanga.

336. Travaux de la commission mixte de délimitation Katanga-Rhodésie.

1911-1914. Pièces numérotées de 1 à 230.
7 liasses.

b) Frontières du 30^e méridien, de l'Ufumbiro et du Kivu.

337-341. Correspondance d'Afrique.

337. Zone des lacs Albert et Édouard. 1895-1898.

338-339. Missions de délimitation.

338. Mission congolaise du 30^e méridien ⁽⁶⁷⁾.
1904-1906. 3 liasses.

339. Mission anglo-congolaise. Croquis. 1907-
1908 ⁽⁶⁸⁾. 2 liasses.

340. Correspondance diverse. Croquis. 1908-1911.
2 liasses.

341. Mémoire sur le territoire de la rive occidentale du lac Albert par le chef de zone ENGH.
1910. 1 liasse.

342. Correspondance échangée avec le ministère des A. É. en vue des négociations avec la Grande-Bretagne. Croquis. 1908-1910.

Pièces numérotées de 1 à 56 ⁽⁶⁹⁾. 2 liasses.

343-344. Négociations à Bruxelles, relatives aux frontières contestées du 30^e méridien et du Kivu.

343. Convention belgo-britannique-allemande du
14 mai 1910.

1910. Pièces numérotées de 1 à 62. 4 liasses.

⁽⁶⁷⁾ Sur la couverture des liasses est inscrit le résumé de chacune des pièces.

⁽⁶⁸⁾ Contient l'original des protocoles du 5 avril 1908 de la commission anglo-congolaise de délimitation du 30^e méridien.

⁽⁶⁹⁾ N° 2 : En annexe : copie des documents diplomatiques, numérotés de 1 à 42, jugés nécessaires aux négociations belgo-congolaises après un dépouillement attentif fait par M. DE BASSONPIERRE, 1904-1908. Les originaux avec leurs annexes et une carte furent remis au ministère des A. É. par le ministère des Colonies, le 2 décembre 1908.

344. Exécution sur place des accords du 14 mai 1910. Croquis.
1910-1913. Pièces numérotées de 63 à 200.
4 liasses.
- 345-346.** Zone litigieuse de l'Ufumbiro.
345. Correspondance générale. Croquis.
1909-1910. Pièces numérotées de 1 à 121.
4 liasses.
346. Exécution des accords du 14 mai 1910 par la commission mixte belge-allemande-britannique de délimitation Ufumbiro-Kivu. Cartes.
1910-1913. Pièces numérotées de 1 à 91.
5 liasses.

c) Frontières des territoires à bail.

1^o LE BAHR-EL-GHAZAL.

- 347-349.** Documents diplomatiques :
347. Relatifs à la politique internationale égyptienne. Carte. 1840-1879.
348. Relatifs à l'administration du Soudan. Carte. 1898-1906.
349. Relatifs au Bahr-el-Ghazal. 1894 ; 1898 ; 1899 ; 1903 ; 1905 ; 1908. 3 liasses.
- 350.** Correspondance diplomatique échangée entre le département des A. É. et la Grande-Bretagne. 1894-1907. 1 liasse.
- 351-353.** Interprétation de la convention du 12 mai 1894.
351. Le droit d'administration, conféré par la convention du 12 mai 1894, confère-t-il celui d'accorder des concessions ? 1899. 1 liasse.
352. Consultations juridiques sur la validité des concessions octroyées par l'É. I. C. à des

sociétés commerciales dans le Bahr-el-Ghazal, à la suite des divergences de vue entre le gouvernement britannique et l'É. I. C., de :

LYON-CAEN,
WESTLAKE,
DE MARTENS,
HOLLAND,

GABBA,
DE MARTITZ,
BEERNAERT.

1900-1901.

7 dossiers.

353. Exposés juridiques sur la question de la liberté de navigation sur le Nil des professeurs E. NYS et F. STOERK. 1905-1906.

2 dossiers.

354. Correspondance relative aux négociations avec l'Angleterre pour régler la question du Bahr-el-Ghazal. 1906 (1925).

355. Concessions, décrets, arrêtés et conventions. Correspondance relative à cette question. 1894 ; 1899 ; 1900-1902 ; 1904-1905 ⁽⁷⁰⁾.

1 liasse.

356. Correspondance échangée entre le Gouvernement de l'É. I. C., JOHNSTON et d'autres compagnies concessionnaires du Bahr-el-Ghazal sur la validité des concessions.

I. 1900 (1898).

II. 1901.

III. 1902-1905.

3 liasses.

357-360. Correspondance échangée entre le gouvernement de l'É. I. C. et la société JOHNSTON. 1900-1908.

357. Correspondance relative aux transports par le Nil et l'Uganda. 1900 ; 1906.

1 liasse.

⁽⁷⁰⁾ Il s'agit principalement de concessions accordées dans le bassin de l'Akka à la Société générale africaine et à la Société de JOHNSTON à Londres.

358. Correspondance relative à des problèmes d'Afrique. 1903-1905. 9 liasses.
359. Correspondance diverse. 1903-1908 (1902) ⁽⁷¹⁾. 8 liasses.
360. Coupures de presse envoyées par M. JOHNSTON au Gouvernement de l'É. I. C. 1901-1904. 1 liasse.
361. Renseignements fournis par le gouvernement de l'É. I. C. à M. JOHNSTON sur les territoires concédés. 1900-1903. Croquis. 1 liasse.
362. Correspondance échangée entre les compagnies anglaises et le *Foreign Office*. 1900-1901 ; 1904. 1 liasse.
363. A. Transfert de concessions par M. JOHNSTON aux sociétés anglaises.
B. Inscription des actions au nom de l'É. I. C. ⁽⁷²⁾. 1 liasse.
364. Restitution par M. BEERNAERT de 4 dossiers confidentiels. 1890-1900 ; 1906.
 - I. Concessions données par le Roi-Souverain dans les territoires à bail. 1894.
 - II. Correspondance échangée entre le *Foreign Office* et les deux sociétés anglaises concessionnaires. 1900 ⁽⁷³⁾.
 - III. Documents diplomatiques 1894-1900. Pièces numérotées de 1 à 18.
 - IV. Convention du 24 mai 1890 conclue entre l'É. I. C. et l'*Imperial British East*

⁽⁷¹⁾ Cette correspondance donne de nombreux renseignements au sujet de la campagne anticongolaise en Angleterre.

⁽⁷²⁾ Ce dossier n'a pu être retrouvé.

⁽⁷³⁾ Il s'agit des sociétés suivantes dans la vallée du Haut-Nil :

1) *Anglo-Belgian Africa Company* ;

2) *British Tropical Company*.

Africa Company. 1890-1892. Pièces imprimées numérotées de 1 à 29. 4 dossiers.

365-358. Missions scientifiques dans le Haut-Nil. 1900.

365. Mission HENRY. 1900 ; (1902, 1906).

1 liasse.

366. Mission ROYAUX-LANDEGHEM (mission Doruma). Cartes. 1903. 1 liasse

367. Mission LEMAIRE. Cartes. 1903-1907. 1 liasse.

368. Mission SLOSSE : étude du tracé du chemin de fer de Lado en exécution de la convention du 9 mai 1906.

1906-1908, 1910 (1917). Pièces numérotées de 1 à 90. 7 liasses.

369. Coupures de presse. 1898-1906. 1 liasse.

2° L'ENCLAVE DE LADO.

370. Correspondance générale. Croquis ⁽⁷⁴⁾.

1898-1908. 4 liasses.

371-373. Remise de l'enclave de Lado aux autorités soudanaises.

371. Question des îles du Nil. Cartes. 1909. Pièces numérotées de 1 à 6 ⁽⁷⁵⁾.

372. Exécution de l'art. 2 de la convention du 12 mai 1894 et de l'art. 1 de la convention du 9 mai 1906 ⁽⁷⁶⁾.

1909-1913 (1912 ; 1923-1925). Pièces numérotées de 1 à 73. 3 liasses.

⁽⁷⁴⁾ Ce dossier fut remanié vers les années 1927-1928 par M. DUMONT. Plusieurs pièces semblent avoir disparu.

⁽⁷⁵⁾ N° 1 : Dossier antérieur au 15 novembre 1908. Il contient, en copie, des pièces de 1902 à 1905. Les originaux ont été transférés au ministère des A. É. en 1908.

⁽⁷⁶⁾ N° 52 : La copie anglaise et française du procès verbal de la remise de l'enclave de Lado, le 16 juin 1910. L'original a été déposé au ministère des A. É.

373. Incidents de frontière.

I. 1909. Destruction des éléphants. Pièces
numérotées de 1 à 39. 3 liasses.

II. 1910-1911 (1914). Pièces numérotées de 1
à 7. 1 liasse.

3° LE BAIL DE MAHAGI.

374. Exécution des conventions du 12^{er} mai 1894 et du
9 mai 1906 : transfert du territoire à bail de
Mahagi sous la souveraineté de la Belgique.
Mission de délimitation belgo-anglaise : JADOT-
COODE. Cartes.

1910-1916. Pièces numérotées de 1 à 120.

4 liasses.

CHAPITRE IV

Traités, conventions, conférences

1. Traités (conventions, conférences) internationaux.

- 375-385. Acte général de Berlin du 26 février 1885.
Application ⁽⁷⁷⁾.
375. Commerce des armes. Correspondance. 1885-1892.
376. Commission internationale du Congo. Correspondance. 1886.
377. Traite des esclaves. Correspondance. 1887-1889 (1901).
378. Importation des spiritueux au Congo. 1887-1888.
- 379-380. Droit de visite. Liberté de navigation.
379. Incident du *Brabo*. 1888-1889 ⁽⁷⁸⁾.
380. Litiges, principalement avec la *N.A.H.V.* 1889-1892 ; 1899.
381. Stations météorologiques dans l'É. I. C. 1890.
382. Arbitrage. Documents et coupures de presse relatifs à l'arbitrage de questions litigieuses

⁽⁷⁷⁾ Les dossiers suivants n'ont pu être retrouvés : 1) Ratification de l'Acte de la conférence de Berlin. 2) Traités conclus par l'Association Internationale du Congo avec les différentes puissances. 3) Documents se rapportant à la conférence de Berlin.

⁽⁷⁸⁾ Contient une lettre originale manuscrite, en arabe, du Sultan de Zanzibar au Roi-Souverain, rapportée en janvier 1889 par M. DE CAZENAVE.

- entre différentes puissances. Carte. 1890 ?-1907.
383. Liberté commerciale. Carte. 1893 ; 1901-1902 ; 1906-1908.
384. Consultations juridiques sur les droits garantis aux missions religieuses. 1907 ⁽⁷⁹⁾.
385. Réunion éventuelle d'une conférence internationale africaine pour reviser ou interpréter l'Acte de Berlin. 1909. 11 liasses.
- 386-393.** Adhésion de l'É. I. C. à la Commission internationale des Chemins de fer. 1889-1909 (1885 ; 1887).
- 386-392. Sessions internationales.
386. 1^{re} session du congrès des chemins de fer, à Bruxelles, août 1885.
387. 2^e session du congrès des chemins de fer, à Milan, septembre 1887.
388. 3^e session du congrès des chemins de fer, à Paris, septembre 1889.
389. 4^e session du congrès des chemins de fer, à Saint-Pétersbourg, août 1892.
390. 5^e session du congrès des chemins de fer, à Londres, juin 1895.
391. 6^e session du congrès des chemins de fer, à Paris, septembre 1900.
392. 7^e session du congrès des chemins de fer, à Washington, mai 1905. 9 liasses.
393. Cotisations annuelles de l'É. I. C. 1889-1909. 1 liasse.

⁽⁷⁹⁾ Il s'agit de savoir si, en vertu de l'art. VI de l'Acte de Berlin, des concessions peuvent être accordées aux missions religieuses. Le dossier donne les avis de S. WIENER, F. STOERK, VAN MALDEGHEM, WOESTE, LYON-CAEN, R. POINCARÉ, F. GABBA, C. LEHR, FUSINATO et WILLERAND.

394-398. Adhésion de l'É. I. C. à la convention de Genève du 22 août 1864.

394. Correspondance générale. 1888-1907.

1. Adhésion du 27 décembre 1888 de l'É. I. C. à la convention de Genève. 1888-1889.

2. Notification à l'É. I. C. de nouveaux pays membres. 1896-1906.

3. Communications diverses. 1898-1903.

3 liasses.

395-397. Conférences internationales des sociétés de Croix-Rouge.

395. VI^e Conférence à Vienne. 1897.

396. VII^e Conférence à Saint-Pétersbourg. 1902.

397. VIII^e Conférence à Londres. 1907.

3 liasses.

398. Convention de Genève du 6 juillet 1906, pour l'amélioration du sort des blessés dans les armées en campagne.

1) Correspondance antérieure à l'annexion. 1903-1904 ; 1906.

2) Correspondance postérieure à l'annexion. 1911 (1908). 2 liasses.

399-426. Acte général de la conférence de Bruxelles du 2 juillet 1890 sur la traite des esclaves et le régime des spiritueux en Afrique. Application du traité.

399. Ratifications : 1890-1893 ; 1896-1897. 1 liasse.

400. Correspondance d'Afrique. 1890-1892. 1 liasse.

401-403. Esclavage.

401. Esclavage et traite dans l'É. I. C. Carte. 1890-1891 ; 1894-1895 ; 1902-1904 (1905-1906 ; 1908).

402. Esclavage et traite dans les pays étrangers. 1890-1891 ; 1895-1896. 1902-1905.
403. Rapatriement d'esclaves libérés. 1892.
3 liasses.
404. Droits d'entrée sur les spiritueux. 1891-1892 ;
1895. 1 liasse.
405. Introduction frauduleuse d'armes et de munitions. 1891-1895 ; 1907-1908 (1901).
1. Par les possessions françaises ;
2. Par les possessions allemandes ;
3. Par les possessions anglaises ;
4. Par les possessions portugaises ;
5. Par l'É. I. C. 5 liasses
406. Bureau international de Zanzibar. 1892-1893.
1 liasse.
- 407-416. Bureau des documents de Bruxelles :

A. Sous l'É. I. C.

407. Correspondance. 1892-1893 ; 1896-1898.
- 408-414. Échange entre les gouvernements de documents et de renseignements relatifs au commerce des armes à feu, des munitions, de poudre et des spiritueux, conformément aux art. 81 et 82 de l'Acte général de Bruxelles.
- 408-411. Renseignements sur les armes et les munitions.
408. Renseignements statistiques des armes, munitions et poudre de traite importées dans l'É. I. C. par les particuliers et déclarées pour la consommation.
1892-1902.
1903-1907. 2 liasses.

409. Déclarations et autorisations de transit d'armes et de munitions par l'É. I. C. pour des sociétés et des particuliers.
Correspondance. 1892-1908. 9 liasses.
410. Relevés mensuels des autorisations de transit d'armes à feu et de munitions, sollicitées et accordées. 1899-1908. 1 liasse.
411. Renseignements sur le régime des armes à feu dans les colonies africaines. 1896. 1 liasse.
- 412-414. Renseignements sur les spiritueux.
412. Renseignements statistiques trimestriels des spiritueux importés dans l'É. I. C. par des particuliers et déclarés pour la consommation. 1892-1908. 1 liasse.
413. Correspondance relative au commerce des spiritueux dans l'É. I. C. 1892-1908. 1 liasse.
414. Correspondance relative au commerce des spiritueux dans les colonies africaines. 1892-1902 ; 1908. 1 liasse.

B. Sous le ministère des Colonies.

415. Correspondance générale relative aux documents et renseignements sur les armes à feu, la poudre, les munitions, les spiritueux et la traite d'esclaves ⁽⁸⁰⁾. 1908-1914. Pièces numérotées de 1 à 360. 11 liasses.

⁽⁸⁰⁾ Cette correspondance donne : 1) des informations diverses ; 2) des renseignements statistiques : 1° sur les relevés trimestriels des armes, poudre, munitions

- 416. Déclarations et autorisations de transit d'armes à feu et de munitions par le Congo belge, des sociétés et des particuliers. Correspondance s'y rapportant. 1909-1914. Pièces numérotées de 1 à 796.
23 liasses.
- 417-419. Revision du régime des spiritueux en Afrique.
- 417. Conférence internationale de Bruxelles et convention du 8 juin 1899. 1898-1904.
1 liasse.
- 418-419. Conférence internationale de Bruxelles et convention du 3 novembre 1906.
- 418. Correspondance, protocoles, convention. 1905-1908.
- 419. Coupures de presse. 1906. 2 liasses.
- 420. Conférence internationale de Bruxelles. 1912. 1911-1913. Pièces numérotées de 1 à 35 ⁽⁸¹⁾.
1 liasse.
- 421-426. Revision du régime des armes en Afrique.
- 421-424. Conférence internationale de Bruxelles pour la revision des articles 8 et 13 de l'Acte général de Bruxelles. Convention du 22 juillet 1908.
- 421. Correspondance préliminaire. 1907-1908.

et spiritueux importés au Congo belge par les particuliers et déclarés pour la consommation ;

2° sur les relevés mensuels des armes à feu autres que les fusils à silex non rayés pour lesquelles les permis de port d'armes ont été délivrés par les receveurs d'impôts en vertu du décret du 10 mars 1892 ;

3° sur les relevés des autorisations de transit d'armes à feu et de munitions.

⁽⁸¹⁾ Dès 1913, la question des spiritueux tombe dans les attributions de la 2^e direction générale.

Sous dossier n° 24 : « Entente avec le Portugal pour enrayer le trafic de l'alcool dans le Bas-Congo ». 1912-1913. Pièces numérotées de 1 à 70, 5 liasses.

422. Protocoles, propositions, notes de M. KERVYN. Pièces numérotées de 1 à 52. 1908.
423. Rapports et travaux de la Conférence.
Dossier de M. LIEBRECHTS. 1908.
3 procès-verbaux de la sous-commission.
Preliminaires et divers.
Proposition allemande relative à la revision.
Négociations particulières.
Projet de réglementation d'après l'annexe du protocole n° XXII.
14 procès-verbaux des séances.
6 dossiers.
424. Convention du 22 juillet 1908. Carte. 1908-1909.
Accord du 22 juillet 1908.
Correspondance relative à l'accord du 22 juillet 1908.
Rapport sur les travaux de la Commission.
Protocoles n°s 1 à 22. 4 dossiers.
- 425-426. Conférence internationale de Bruxelles. 1909.
425. Protocoles provisoires. 1909. Déclaration du 15 juin 1910.
426. Correspondance.
1909-1910 (1911). Pièces numérotées de 1 à 31. 4 liasses.
427. Conférence diplomatique, concernant la création d'une union internationale pour la publication des traités, réunie à Berne. Septembre 1894.

- Correspondance, protocoles, projet de convention.
1892-1896. 1 liasse.
- 428-433.** Conférences médicales. 1899-1908.
428. 1^{re} conférence médicale internationale de prophylaxie sanitaire et morale, à Bruxelles. 4 septembre 1899.
Correspondance 1899-1901. 1 liasse.
429. 2^e conférence médicale internationale de prophylaxie et de syphilis, à Bruxelles, du 1^{er} au 6 septembre 1902. 1 liasse.
430. Congrès d'hygiène et de démographie, à Paris. 1900. 1 liasse.
- 431-433. Lutte contre la maladie du sommeil.
431. Correspondance avec la légation britannique. 1902-1908.
432. Conférence de Londres, du 17 au 24 juin 1907.
433. Conférence de Londres du 9 mars 1908. Croquis. 3 liasses.
- 434-439.** Convention pour la protection des animaux en Afrique.
434. Conférence de Londres pour la protection des animaux vivant à l'état sauvage. Avril 1900. Convention du 19 mai 1900.
Correspondance relative à la Conférence. 1900-1901.
Protocoles, procès-verbaux, documents diplomatiques.
Correspondance relative à l'adhésion de la République de Libéria à la convention du 19 mai 1900. 3 dossiers.
- 435-437. Application de la convention du 19 mai 1900.
435. Mesures prises par l'É. I. C., spécialement

- au sujet de la chasse à l'éléphant. 1900-1908.
436. Mesures prises dans les colonies anglaises. 1901-1906.
437. Divers.
Livre bleu relatif à la Convention : 1900.
Correspondance 1907-1908. 2 dossiers,
3 liasses.
438. Conférence vétérinaire de Prétoria du 9 janvier 1909. Correspondance. Pièces numérotées de 1 à 11. 1909. 1 liasse.
439. Projet de conférence internationale pour la protection des animaux. 1909-1914. 2 liasses.
- 440.** Association internationale de sismologie. 1904-1909. 1 liasse.
- 441-448.** Congrès internationaux.
- 441-443. Congrès coloniaux et congrès de géographie. Documentation. 1889; 1891; 1897.
441. Congrès colonial de Paris. 1889.
442. Congrès géographique de Berne. 1891.
443. Congrès international colonial de Bruxelles. 1897. 4 liasses.
444. Congrès d'ethnologie africaine au sein de l'exposition universelle de Chicago. 1893. 1 liasse.
445. Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques. Bruxelles, 30 août — 3 septembre 1897. 1897.
Correspondance, protocoles, conclusions. Mémoire, par H. R. FOX BOURNE ⁽⁸²⁾. 1 liasse.

⁽⁸²⁾ Ce dossier comprend en outre :

1) une liste de tous les articles parus dans le *Mouvement géographique* de 1884 à 1891, concernant les relations entre les États-Unis et l'É. I. C;

2) une note manuscrite « Les États-Unis d'Amérique et l'État Indépendant du Congo », s. d., 35 p.

446. Congrès de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle. Bruxelles. 1897.

Documents préliminaires. 1897. 1 liasse.

447. Congrès international pour l'étude des régions polaires. Bruxelles. Septembre 1906.

1 liasse.

448. Congrès universel des races à Londres : juillet 1911. Correspondance 1910-1911. Pièces numérotées de 1 à 4.

1 liasse.

2. Traités (conventions, conférences) particuliers.

a) Europe.

1. Avec l'Allemagne.

449. Blocus de Zanzibar : Collaboration de l'É. I. C. pour la répression de la traite d'armes et de munitions.

Négociations diplomatiques. 1888-1889. 1 liasse.

450. Convention d'extradition du 25 juillet 1890.

Application. 1889-1891 ; 1898-1900. 1 liasse.

451-452. Arrangements en vue de combattre la maladie du sommeil.

451. Arrangement entre la Belgique et l'Allemagne pour combattre la maladie du sommeil au lac Tanganika et à la Ruzizi. 1909. Pièces numérotées de 1 à 3.

1 liasse.

452. Projet d'accord entre le gouvernement du Cameroun et le Congo belge. 1914. Pièces numérotées de 1 à 6.

1 liasse.

2. Avec la Belgique.

453-455. Convention du 3 juillet 1890. Intervention financière.

453. Renseignements sur la situation financière et commerciale de l'É. I. C. 1889-1892.

Décret sur le règlement de la récolte de l'ivoire dans le Haut-Congo, du 9 juillet 1890.

Budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1891.

Mémoire défensif de l'É. I. C. contre l'accusation de pratiquer le commerce de l'ivoire dans ses domaines. 1891 ⁽⁸³⁾.

Budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1892.

Coupures de presse. 1892. 5 dossiers.

454. Convention du 3 juillet 1890. Application. Correspondance, minute de la convention du 3 juillet 1890. 1890.

Coupeure de presse. 1890.

Notes relatives au droit d'emprunt de l'É. I. C. conformément à la convention du 3 juillet 1890. 1896. 3 dossiers.

455. Rapport des Secrétaires généraux au Roi-Souverain sur la situation financière de l'É. I. C. 1891 ⁽⁸⁴⁾.

456. Convention d'extradition. Correspondance et projets de traité. 1898-1902. 1 liasse.

3. Avec la France.

457. Entente pour enrayer le commerce des armes. Carte. 1888-1889. 1 liasse.

⁽⁸³⁾ Les éléments de ce mémoire furent communiqués au département des A. É. par une note manuscrite du Roi-Souverain du 6 juin 1891 comportant 12 pages. Il dit explicitement que cette note est conçue « pour les archives et pour servir à un mémoire définitif ».

⁽⁸⁴⁾ En annexe : V. ARNOULD, *L'œuvre africaine*, 1891. Brochure et coupures de presse relatives à cette brochure.

- 458.** Arrangement pour faciliter la perception des droits de sortie dans le Haut-Congo. Juin 1891. 1886 ; 1888 ; 1891. 1 liasse.
- 459.** Projet de mercuriale générale servant de base à la perception des droits d'entrée et de sortie. 1896. 1 liasse.
- 460-461.** Convention d'extradition entre l'É. I. C. et la République française, du 7 février 1901.
460. Convention d'extradition entre l'É. I. C. et la République française, du 7 février 1901. Correspondance. 1896-1901 (1888 ; 1890).
461. Passage de prisonniers français par l'É. I. C. 1901-1908. 2 liasses.
- 462.** Convention télégraphique du 23 juin 1903. Croquis. 1900-1903 ⁽⁸⁵⁾. 1 liasse.
- 463.** Conventions sur le tarif du chemin de fer du Bas-Congo du 12 novembre et du 13 décembre 1904. 1898-1907. 1 liasse.
- 464.** Arrangements de questions pendantes entre la France et la Belgique au sujet du Congo ⁽⁸⁶⁾. 1909-1911. Pièces numérotées de 1 à 14. 1911-1912. Pièces numérotées de 15 à 18. 1912. Pièces numérotées de 29 à 30. 3 liasses.

4. Avec l'Italie.

- 465.** Négociations en vue d'une convention d'extradition. 1900-1903. 1 liasse.

⁽⁸⁵⁾ Il s'agit du raccordement des réseaux télégraphiques de l'É. I. C. et du Congo français à travers le Stanley-Pool.

⁽⁸⁶⁾ Les arrangements sont les suivants :

1) La déclaration du 23 décembre 1908 sur le droit de préférence de la France sur le Congo belge, et le règlement des frontières du Shiloango et du Stanley-Pool ;
2) Arrangement du 23 décembre 1908 relatif au transit de troupes françaises par le chemin de fer du Bas-Congo.

5. *Avec le Portugal.*

- 466.** Blocus de Zanzibar. Négociations et participation du Portugal à l'action combinée de l'Allemagne et de l'Angleterre pour réprimer la traite sur la côte orientale de l'Afrique. 1888. 1 liasse.
- 467.** Convention d'extradition du 27 avril 1888. 1889 ; 1890 ; 1895-1896. 1 liasse.
- 468-469.** Application du traité du 27 avril 1888.
468. Arrêts condamnant des sujets portugais. 1889-1906.
469. Arrêts condamnant des sujets congolais en territoire portugais. 1893 ; 1898. 2 liasses.
- 470-472.** Accords douaniers.
470. Accord douanier du 11 juillet 1895 relatif au Shiloango, Luali, Luculla et Lubuzzi. 1891-1895 ; 1898-1902 ; 1908-1910.
471. Partage entre l'É. I. C. et le Portugal des droits perçus. 1897-1904.
472. Dénonciation du protocole douanier du 8 avril 1892.
Correspondance. 1910-1912. Pièces numérotées de 1 à 33. 3 liasses.
- 473.** Projet de convention pour faciliter le commerce de transit entre le district de Benguella et le Congo belge. 1911-1912. Pièces numérotées de 1 à 4. 1 liasse.
- 474.** Arrangement secret de 1898 entre l'Angleterre et l'Allemagne concernant les colonies portugaises. 1912-1913. Pièces numérotées de 1 à 12. 1 liasse.
- 475.** Projet d'arrangement belgo-portugais en vue de combattre la maladie du sommeil dans les terri-

toires limitrophes du Congo et de l'Angola. 1912-1913. Pièces numérotées de 1 à 10. 1 liasse.

6. *Avec la Suisse.*

476. Traité d'amitié, d'établissement et de commerce du 16 novembre 1889. 1889-1890. 1 liasse.

b) *Afrique.*

1. *Au Congo.*

Conventions conclues avec les chefs indigènes ⁽⁸⁷⁾.

- 1) Un inventaire des traités de cession et actes de soumission consentis par les chefs indigènes et dont les originaux se trouvent au département des A. É. 1891 ⁽⁸⁸⁾.
- 2) Deux traités conclus entre les Anglais et le chef KAVALLI, l'un de 1894, l'autre de 1895. Originaux. 1894-1895 ; 1897 ⁽⁸⁹⁾.
- 3) Correspondance échangée entre le Secrétaire général du ministère des Colonies, le Gouverneur général du Congo et le ministère des A. É. en vue de retrouver les conventions conclues avec les chefs indigènes. 1923-1924. 3 fardes

2. *Avec la République de Libéria.*

477. Traité d'amitié, d'établissement et de commerce

⁽⁸⁷⁾ Ayant trouvé ce dossier après la rédaction du présent inventaire, nous n'avons pu lui donner un numéro courant.

⁽⁸⁸⁾ En annexe : un premier projet de traité conclu entre l'É. I. C. et la *British East Africa Company* au sujet de la délimitation de leur zones d'influence en Afrique, notamment du lac Albert au lac Tanganika. 1890.

Le texte de ce traité a été définitivement établi par le Roi-Souverain et STANLEY pendant le séjour de ce dernier au palais de Bruxelles du 19 au 26 avril 1890 et lors du séjour du Roi à Londres du 11 au ? mai 1890. La farde contient des minutes manuscrites du Roi-Souverain et de STANLEY.

⁽⁸⁹⁾ L'ancien poste de Kavali est actuellement Bunia.

entre l'É. I. C. et la République de Libéria du 15 décembre 1891.

Correspondance. Projet de convention, original de la convention. 1891-1893 ⁽⁹⁰⁾. 1 liasse.

478. Traité d'extradition du 23 novembre 1893. 1893-1894. 1 liasse.

c) Amérique.

Avec les États-Unis.

479. Négociations pour la conclusion d'une convention d'extradition. Correspondance. 1889. 1 liasse.

480. Traité d'amitié, de commerce et de navigation. 1891.

Documents consultés pour élaborer le traité.

Minutes des projets de traité.

Correspondance. 3 dossiers.

⁹⁰⁾ L'original du traité définitif, manuscrit en français et en anglais, est signé par A. DE CUVELIER et le baron DE STEIN. Les pages sont reliées entre elles par un ruban de soie bleue, étoilé d'or, fixé sur la dernière page par le sceau de cire rouge des États signataires.

CHAPITRE V

Protocole

1. Notifications aux puissances.

- 481.** Notification du roi LÉOPOLD II aux puissances, de son avènement comme souverain de l'É. I. C. Réponses des puissances. 1885-1887. 1 liasse.
- 482.** Notification de E. VAN EETVELDE aux puissances, de sa nomination comme administrateur général des A. É. de l'É. I. C. Réponses des puissances : 1885-1886. 1 liasse.
- 483-484.** Notification aux puissances de la déclaration de neutralité et définition des frontières.
483. Déclaration du 1^{er} août 1885. 1885-1886.
484. Déclaration du 28 décembre 1894. 1894-1895. 2 liasses.
- 485.** Notifications diverses. 1885-1886 ; 1889 ; 1910-1911. 4 liasses.

2. Usage des pavillons.

- 486-487.** Protestations portugaises sur l'usage des pavillons.
486. Affaire ABREN. 1887-1888.
487. Drapeau à hisser sur la maison de Landana et *L'Anversois*. 1896. 2 liasses.

- 488.** Protestations des États-Unis contre le décret du 30 avril 1888. Pièces numérotées de 1 à 5. 1888.
1 liasse.

**3. Demandes d'autorisation et de facilités
pour des voyages de particuliers au Congo.**

- 489-497.** Demandes d'autorisations et de facilités pour voyages de particuliers au Congo. 1889-1928.
9 liasses.

- 498-499.** Voyages au Congo dans un but de chasse. 1907-1917.
10 liasses ⁽⁹¹⁾.

4. Missions et explorations au Congo.

- 500.** Missions officielles étrangères dans l'É. I. C. 1885-1888.
1 liasse.

- 501.** Rapports des explorations au Congo. 1885-1886 ⁽⁹²⁾.

- 1) Lieutenant VAN KERCKHOVEN sur l'exploration de la rive nord du Congo entre Manyanga et Djué.
- 2) Lieutenant WISSMANN : Exploration au Kasai.
- 3) G. GRENFELL : Découverte sur le Kasai à bord du *Peace*.
- 4) TISDEL : Réponse aux critiques formulées par STANLEY au sujet du voyage de TISDEL au Congo.
4 dossiers.

- 502.** Incident GRÉVISSE-VERSEPUY. 1896-1897. 1 liasse.

⁽⁹¹⁾ A partir de 1907 et jusqu'en 1914, une distinction est faite par le Service entre les particuliers partant au Congo pour un voyage ou une mission et ceux qui ne s'y rendent que dans un but de chasse. Aussi avons-nous respecté cet ordre de classement.

⁽⁹²⁾ Voir également le n° 325 : expédition WISSMANN (1883-1885) et le n° 326 : comptes rendus d'expéditions au Kasai, pp. 58-59.

- 503.** Explorations du Dr KANDT à la frontière est et au lac Kivu. 1897. 1 liasse.
- 504.** Mission E. FOA. 1894-1898. 1897-1898. 1 liasse.
- 505.** Expédition scientifique du major GIBBONS. 1898-1900. 1 liasse.
- 506.** Mission DE BRAZZA. 1905 ⁽⁹³⁾. 1 liasse.
- 507.** Passage du capitaine FROMM au Congo. Pièces numérotées de 1 à 6. 1909. 1 liasse.

5. Missions de représentants de l'É. I. C. à l'étranger.

- 508.** Mission spéciale du comte D'URSEL, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de l'Empereur de Chine. 1898. 1 liasse.
- 509.** Mission de A. VAN DEN BURCH en Italie. 1906-1907. 1 liasse.

⁽⁹³⁾ Cette mission est chargée d'étudier la situation générale du Congo français et de faire une étude comparative du Congo français avec les colonies voisines, notamment l'É. I. C. POIRET est chargé de l'enquête dans l'É. I. C. Ce dossier contient les réponses officielle et officieuse à l'enquête. La lettre du 14 septembre 1905 annonce la mort de DE BRAZZA à Dakkar.

CHAPITRE VI

Campagne anticongolaise.

1. Divers.

510-511. Appréciations sur l'É. I. C.

510. Favorables. 1890-1907.

511. Défavorables. 1900-1903.

Coupures de presse, brochures. 2 liasses.

512-513. Protection des indigènes.

512. *Aborigenes Protection Society*.

1. Correspondance échangée entre M. BOURNE, secrétaire de l'A. P. S. et l'É. I. C. 1896-1897. (1903).

2. Correspondance échangée entre le colonel WAHIS et le missionnaire suédois SJÖBLOM, parue dans le *Times* en 1897.

3. Coupures de presse relatives à la campagne anticongolaise de M. BOURNE. 1897-1902.

4. L'A. P. S. et le traitement des Noirs au Congo. 1902. 4 dossiers.

513. Protection de sujets étrangers de race noire. Correspondance, coupures de presse, rapports. 1905-1907. 1 liasse.

514. Renseignements demandés par le gouvernement anglais au sujet de certaines assertions publiées dans le *Scotsman* du 3 avril 1888. 1888.

1 liasse.

515. Affaire BURROWS. 1896-1904.

1. Correspondance communiquée par le Cabinet relative à la conduite de BURROWS comme agent de l'État. 1896-1901.
2. Coupures de presse au sujet des atrocités congolaises publiées par BURROWS. 1902-1903.
3. Correspondance relative au procès BURROWS à Londres. 1903-1904. 3 dossiers ⁽⁹⁴⁾.

2. Documents diplomatiques anglais.

516-522. Documents parlementaires anglais.

516. Rapports du consul général de Sa Majesté sur les finances, l'administration et les conditions de vie en Égypte et au Soudan.

Egypt n° 1, 1901, pour l'exercice 1900.

Egypt n° 1, 1902, pour l'exercice 1901.

Egypt n° 1, 1903, pour l'exercice 1902.

Egypt n° 1, 1904, pour l'exercice 1903.

Egypt n° 1, 1905, pour l'exercice 1904.

Egypt n° 1, 1906, pour l'exercice 1905.

1 liasse.

517. Dépêche du ministre d'Angleterre à Bruxelles au sujet de la Commission pour la Protection des Indigènes, instituée par le gouvernement de l'É. I. C. par le décret du 18 septembre 1896. *Africa*, n° 10, 1903. 1 liasse.

518. Dépêche du *Foreign Office* du 8 août 1903 sur le mauvais traitement des indigènes et l'existence de monopoles commerciaux dans l'É. I. C. *Africa*, n° 14, 1903.

Réponse de l'É. I. C. Mémoires ⁽⁹⁵⁾. 2 liasses.

⁽⁹⁴⁾ BURROWS a publié, en collaboration avec EVERETT : *Civilisation in Congo-land*, une violente attaque contre l'É. I. C.

⁽⁹⁵⁾ Il s'agit des mémoires suivants :

519. Correspondance et rapport du consul de Sa Majesté à Boma, R. CASEMENT, au marquis DE LANDSDOWNE sur l'administration de l'É. I. C. *Africa*, n° 1, 1904 ; n° 7, 1904 ; n° 1, 1905. Traduction française. Notes du gouvernement de l'É. I. C. sur le rapport du 12 mars 1904. 1 liasse.

520. Correspondance au sujet du rapport de la commission d'enquête sur l'administration de l'É. I. C. *Africa*, n° 1, 1906. 1 liasse.

521. Correspondance échangée entre le département des A. É. et le gouvernement local de l'É. I. C. relative aux allégations erronées publiées dans les documents parlementaires. 1907-1909.

1) *Africa*, n° 1, 1907 : texte imprimé, résumés, extraits, traductions. Correspondance.

2) *Africa*, n° 1, 1908.

1) Textes anglais et français.

2) Remarques et réfutations faites par les services compétents.

3) Réponse finale. 3 dossiers.

3) *Africa*, n° 2, 1908. Texte anglais, correspondance. 3 liasses.

522. Documents parlementaires anglais relatifs à la taxation des indigènes et à d'autres questions dans l'É. I. C.

1) *Africa*, n° 3, 1908. Texte anglais, documents diplomatiques. Correspondance ⁽⁹⁶⁾.

1) VAN MALDEGHEM et DE PAEPE, Mémoire sur les droits domaniaux de l'É. I. C. 1892;

2) C. NYS, L'É. I. C. et l'Acte général de Berlin, 1903;

3) H. BARBOUX, Consultations sur le point de savoir si les concessions accordées au Congo par le gouvernement français l'ont été en violation des dispositions de l'Acte général de la Conférence de Berlin du 26 février 1885.

⁽⁹⁶⁾ Notamment la brochure « Cession de l'É. I. C. à la Belgique », correspon-

- 2) *Africa*, n° 4, 1908. Texte anglais, documents diplomatiques. Correspondance ⁽⁹⁷⁾.
- 3) *Africa*, n° 1, 1909. Texte anglais, et correspondance échangée entre le département des A. É. et le gouvernement local et relative aux remarques et réfutations faites par les services compétents sur les allégations erronées du Livre blanc. *Africa*, n° 1, 1909.
Pièces numérotées de 1 à 14. 1909.
3 liasses.

3. Commission d'enquête de 1903-1904.

523-524. Pièces générales.

523. Documents diplomatiques. 1903-1905. 1 liasse.
524. Débats parlementaires anglais. 1903-1904.
1 liasse.

525-526. Documents remis par le gouvernement de l'É. I. C. à la commission d'enquête avant le départ de celle-ci.

525. Rapport CASEMENT. Notes. 1903-1904.
24 dossiers.
526. Divers. 1903-1904. 7 dossiers.

527. Documents et réponses aux questions de la commission d'enquête. 1904-1905. 4 liasses.

528. Dépositions et procès-verbaux. 5 liasses.

529. Correspondance diplomatique échangée entre le

dance échangée entre le gouvernement belge et les gouvernements de la Grande-Bretagne et des États-Unis d'Amérique, 1908, éditée par le ministère des A. É., série des documents diplomatiques.

⁽⁹⁷⁾ Suite de la brochure précitée.

gouvernement anglais et le gouvernement de
l'É. I. C. 1904 (1903). 8 liasses.

4. Manifestations suédoises contre le Congo belge.

530. Manifestations suédoises hostiles à l'égard du
Congo belge. 1909. 1 liasse.

CHAPITRE VII

Varia.

531-533. Emprunt colonial.

- 531. Demandes d'admission des titres de l'emprunt à la cote officielle de bourses étrangères. 1886-1907.
- 532. Emprunt de 21 millions pour travaux d'utilité publique au Congo français. 1808-1909. Pièces numérotées de 1 à 3.
- 533. Admission à la cote officielle de la Bourse de Paris des obligations à primes de l'É. I. C. formant le solde de l'emprunt de 1887. 1910 ; 1913. Pièces numérotées de 1 à 7.
3 liasses.

534-544. Renseignements politiques divers.

- 534. Sécurité intérieure. 1885 ⁽⁹⁸⁾.
- 535. Palabres. Rapports politiques avec les chefs du Bas-Congo. 1885 ; 1888 ⁽⁹⁹⁾.
- 536. Préambule des décrets. 1885 ; 1887.
- 537. Exterritorialité de l'État en Belgique. 1887-1889 ; 1893-1896 ; 1898.
- 538. Traités conclus par l'É. I. C. entre la rive

⁽⁹⁸⁾ Copie de 2 lettres de PARMINTER à STRAUCH du 16 juin 1885 relatives à la sécurité des caravanes entre Viviet Isangila et à la situation générale au Congo.

⁽⁹⁹⁾ Contient l'original de la proclamation de l'indépendance de l'É. I. C. à Banara le 18 juillet 1885 par Sir F. DE WINTON. Lettre n° 212 du 26 juillet 1885.

gauche de l'Ubangi-Uele et le 4^o lat. N.
1888 ⁽¹⁰⁰⁾.

539. Recrutements. 1889-1895.

540. Communications diverses de l'Institut de
droit international. 1889 ; 1895.

541. Acte de soumission de chefs indigènes —
Pleins pouvoirs. 1890 ⁽¹⁰¹⁾.

542. Compagnies à chartes. 1891 ; 1898 ; 1904-
1905.

543. Questions de droit international ; correspon-
dance diplomatique au sujet de l'affaire
STERN. Copies des articles de presse. 1896.

544. Union personnelle. Note relative à l'union
personnelle entre l'É. I. C. et la Belgique.
1902. 11 liasses.

545-550. Navigation.

545-546. Incidents.

545. Arrestation d'un marin anglais à bord
du steamer portugais *Luso*. 1888.

546. Incident du *Wall* à Saint-Antoine.
1899. 2 liasses.

547-549. Législation.

547. Situation juridique des navires étrangers
dans les eaux de l'État. 1905-1907.
Pièces numérotées de 1 à 9.

548. Régime de la navigation. 1909. Pièces
numérotées de 1 à 6.

⁽¹⁰⁰⁾ 2 lettres, l'une par laquelle le département de l'Intérieur transmet au département des A. É. 6 traités conclus par VAN GELE avec les chefs des territoires compris entre la rive gauche de l'Ubangi-Uele et le 4^o lat. N., l'autre l'accusé de réception du département des A. É. au département de l'Intérieur. Les traités en question manquent.

⁽¹⁰¹⁾ Il s'agit de pleins pouvoirs accordés à A. DELCOMMUNE pour conclure des traités de soumission avec les chefs indigènes.

549. Convention pour l'unification des règles en matière d'abordage, d'assistance et de sauvetage maritimes du 23 septembre 1910.
1911-1913 (1910). Pièces numérotées de 1 à 14.
1913-1914. Pièces numérotées de 15 à 18.
4 liasses.
550. Visites de navires de guerre. 1909-1913.
4 liasses.
- 551-552.** Chemin de fer du Bas-Congo.
551. Intervention du gouvernement belge. Modifications aux statuts de la C^{ie} du Chemin de fer du Congo. Correspondance. 1894.
Coups de presse. 1901. 2 liasses.
552. Excursion au Congo à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool. 1897. 1 liasse.
- 553-554.** Chemin de fer au Tanganika.
553. Projet de construction d'un chemin de fer de Niangwe au Tanganika. 1890. 1 liasse.
554. Chemin de fer dans la région du lac Tanganika. 1911-1914.
1911-1913. Pièces numérotées de 1 à 35.
1913-1914. Pièces numérotées de 36 à 42.
2 liasses.
- 555.** Voies de communications vers le Nil.
1918-1922. Coups de presse. 1 liasse.
- 556-558.** Expositions, musées.
556. Expositions, musées et autres installations économiques. 1891-1906.
557. STANLEY et l'exposition d'Afrique à Londres. 1890.

558. Annales du Musée du Congo. Correspondance.
1899-1906. 3 liasses.

559-568. Divers.

559. Coupures de presse du *Cape Times* de 1882, transmises par le Roi-Souverain au département des A. É. en 1889.
560. Le Congo et l'Islam. 1885 ; 1889.
561. Installation d'un hôtel à Boma. 1889.
562. Traité de télétopographie militaire, par A. THOMAS. 1890.
Correspondance, brochure.
563. Traité horologique, par MAURENBECKER. 1890 ; 1894-1895.
Correspondance.
564. Hôpital à Boma. 1891 ; 1901.
565. Orthographe des noms géographiques du Congo. 1892.
566. Abyssinie : Notes sur quelques régions avoisinant les pays éthiopiens. Carte. 1897.
567. Bibliothèque centrale. 1897 ; 1905.
568. Fondation du journal *Le petit Congolais* de Matadi. 1898. 10 liasses.

III. CARTES, CROQUIS ET PLANS

Nomenclature des cartes, croquis et plans.

19. Carte de l'itinéraire suivi par le Capt. Cdt. DE-BERGH de M' Pweto à M' Pala.
Éch. 1 : 1.000.000.
62. Croquis de la propriété de l'É. I. C. à Massabi en territoire portugais. Copie. 22 septembre 1892.
Éch. 1 : 8.000.
62. Croquis du tir à exécuter par la batterie de Shinkakassa.
65. Carte de l'Angola. 1900.
Éch. 1 : 3.000.000.
65. Croquis des environs de Lusambo. 1906.
65. Croquis de la reconnaissance effectuée chez les Bakete du 12 juin au 5 juillet 1907 par DE GRUNNE (le long de la Lulua, au sud de Luluabourg).
Copie.
Éch. 1 : 400.000.
66. Croquis de la reconnaissance effectuée par le chef de poste R. CAROLI de Kakoyo, au sud de ce poste, à la frontière de la Rhodésie. 1907.
Éch. 1 : 100.000.
66. Croquis de la région frontière de Rhodésie au sud de Kakoyo par le chef de poste CAROLI.
Éch. 1 : 400.000.

100. Croquis de la reconnaissance pacifique effectuée entre Ye et Wadelaï par AHLENIUS. Copie.
105. Carte du Congo belge. 1909.
110. Carte de la répartition des troupes au Katanga. 1 janvier 1911.
202. Croquis de la rive du fleuve Congo de Kalina. Pointe à Dolo.
224. Carte annexée à l'arrangement du 8 décembre 1892 relatif aux délimitations politiques de l'Afrique.
228. Itinéraire complet du camp de Lubirizi au nord du lac Kivu par Cdt. ÉLOY. 10 décembre 1900. Copie. Éch. 1 : 100.000.
228. Itinéraire de Kabambare à Baraka du Cpt. ANDERSEN. Copie. 1901. Éch. 1 : 2.000.000.
228. Carte des rives occidentales du lac Kivu avec hauteurs prises à l'altimètre par le commandant ÉLOY. 1901. Copie.
229. Kivu. Croquis de l'itinéraire de l'expédition du lieutenant STAMANE contre le chef NYA KAZIWA. 1902.
229. Carte imprimée situant le poste du Kivu nord. (Le poste de Mobimbi a été transféré en un nouvel emplacement situé au nord de l'ancien et dénommé Bobandana par les indigènes). 1903.
230. 6 croquis relatifs aux solutions allemandes et belges pour déterminer la ligne médiane du lac Kivu. CABRA. 1906. Éch. 1 : 285.000.
230. Croquis de la reconnaissance exécutée du 28 juin au 13 juillet 1906, en territoire contesté, par M. STAMANE, commandant supérieur des territoires de la Ruzizi-Kivu.

231. Croquis de la région comprise entre les lacs Kivu et Albert-Édouard, copié par M. VERHAVER, contrôleur-suppléant de Rutshuru. 12 septembre 1906.
Éch. 1 : 400.000.
231. Croquis du lac Kivu. 1907.
Éch. 1 : 200.000.
232. Croquis de la zone contestée des lacs Tshahafi et Kayumba par le lieutenant VÉRITER. 11 octobre 1908. Copie.
Éch. 1 : 20.000.
232. Croquis de la reconnaissance, par les membres de la commission de délimitation, des terres indigènes de la région S.-E. du Muhavura, conformément aux ordres du commandant supérieur des territoires de la Ruzizi-Kivu, par le lieutenant VÉRITER.
Éch. 1 : 20.000.
232. Carte du résident impérial KANDT, relative à la frontière nord du territoire contesté au lac Kivu. Copie du commandant DERCHE. 1909.
Éch. 1 : 400.000.
233. Croquis, d'après la carte de MERCIER, situant le poste Mulera dans le « territoire contesté ». 1904.
Éch. 1 : 100.000.
233. Carte du résident impérial KANDT, relative à la frontière nord du « territoire contesté » au lac Kivu. 1909.
Éch. 1 : 400.000.
233. Croquis du « territoire contesté » de la Ruzizi-Kivu. (s.) DERCHE. — 1909.
Éch. 1 : 100.000.
234. Croquis des limites du « territoire contesté » de la Ruzizi-Kivu. 1905.

234. Croquis indiquant l'emplacement où, d'après les renseignements fournis par les indigènes, une grande troupe allemande serait installée dans le « territoire contesté » du Kivu.
Éch. 1 : 200.000.
234. Croquis du « territoire contesté » de la Ruzizi-Kivu par THÉVOZ. 1910.
242. Croquis de la limite contestée au Kivu, par BASTIEN.
Copie.
246. Carte de l'État Indépendant du Congo par LEBÈGUE.
257. Croquis des stations fondées ou en cours de fondation dans les bassins du Congo et du Kwilu-Niadi et formant les chefs-lieux des territoires acquis en toute souveraineté par l'Association Internationale Africaine. Carte jointe à la convention du 8 novembre 1884 avec l'Empire d'Allemagne. (s.) STRAUCH. Copie.
Éch. 1 : 2.500.000.
257. Carte de l'É. I. C. publiée par LEBÈGUE.
Éch. 1 : 4.000.000.
258. Croquis de la région contestée de la Ruzizi-Kivu, par le commandant LOUIS. 1901.
Éch. 1 : 600.000.
259. Carte de l'Est africain allemand, de R. KIEPERT et M. MOISEL. 1895.
Éch. 1 : 300.000.
259. Carte du « territoire contesté » de la Ruzizi-Kivu par BASTIEN. 1902. Original.
Éch. 1 : 500.000.
261. Afrique orientale allemande. Zone contestée à la frontière du Tanganika-Kivu. Carte de VON GÖTZEN.
Copie.

268. Croquis de la région de Satena, 10 mai 1901.
(s.) L. ROYAUX. Copie.
Éch. appr. 1 : 9.000.
268. Croquis du groupe de Limesa. (s.) L. ROYAUX.
Copie.
271. Affaire NEVELSTEEN : croquis des événements du
21 janvier 1897. Mobaye, Banzyville.
Éch. 1 : 1.000.
271. Croquis par BRUEL de l'Ubangi en amont et en aval
de Banzyville.
Éch. 1 : 5.000.
275. Croquis de la route suivie par les rebelles et par la
colonne de poursuite après la mutinerie au fort de
Shinkakassa.
276. Croquis de l'itinéraire suivi par la mission JO-
NESCU (Ubangi).
280. Itinéraire de la reconnaissance faite au nord de
Manyanga pour servir à la détermination de la
frontière entre la France et l'É. I. C. 1885.
Éch. 1 : 100.000.
281. Carte de délimitation du méridien de Manyanga
par la commission de délimitation franco-congo-
laise. 1903. Copie.
Éch. 1 : 100.000.
281. Carte de la région frontière entre Kaonga et la
ligne de partage des eaux du Congo et du Niadi-
Kwilu par la commission de délimitation franco-
congolaise 1903. Copie.
Éch. 1 : 50.000.
281. Carte de la région de Mindouli, zone d'exploitation
de la compagnie minière du Congo français.
Éch. 1 : 50.000.

282. Croquis du Stanley-Pool, d'après les indications du Révérend G. GRENFELL, juillet 1887.
282. Croquis du Stanley-Pool de A. DELPORTE, chef de la mission scientifique belge, 1891. Original.
Éch. 1 : 200.000.
282. Croquis du Stanley-Pool de A. DELPORTE, chef de la mission scientifique belge. 1891. — Copie.
Éch. 1 : 200.000.
285. Carte de l'Afrique centrale dressée par R. DE LANNOY DE BISSY : feuilles n° 27 et 28, 1888, avec le tracé, au crayon bleu, des propositions de HANOTAUX et RIBOT. (Il s'agit de la contestation de la frontière de l'Ubangi).
Éch. 1 : 2.000.000.
285. Carte indiquant l'étendue des territoires indigènes de Rafai et de Semio. Contestation de frontière. Ubangi.
Éch. 1 : 3.000.000.
288. Aspect que présenteraient les territoires de l'Afrique orientale si les diverses conventions signées par l'Angleterre avaient l'agrément des autres puissances intéressées. (Suppl. au *Journal des débats*, 7 juin 1894).
292. Croquis du cours inférieur de l'Ubangi par le chef de zone JESPERSEN. 1909.
Éch. 1 : 200.000.
292. Thalweg du fleuve Congo : le Stanley-Pool. Carte n° 1 (agrandissement carte G. GRENFELL). Original.
Éch. 3 : 250.000.
292. Thalweg du fleuve Congo : section A : de Lioka en amont de Kwamouth ; section B : jusqu'en amont de Tshumbiri ; section C : (partiellement) carte

- n^o 1^{bis}. (Agrandissement carte G. GRENFELL)
(délimitation de frontière). Original.
Éch. 3 : 250.000.
292. Thalweg du fleuve Congo : section C (partiellement) jusqu'en amont de Lukolela. Carte n^o 2 (agrandissement carte G. GRENFELL ; délimitation de frontière). Original.
Éch. 3 : 250.000.
292. Croquis du cours supérieur du Bomu qui constitue la limite entre le Congo belge et les possessions françaises du Congo, d'après les renseignements donnés par les missions MARCHAND, OTTO, LIOTARD, JUNKER, BOHNDORFF et DE LA KÉTULLE.
Éch. 1 : 1.000.000.
292. Carte du thalweg de l'Ubangi : délimitation de frontière.
Éch. 1 : 50.000.
294. Croquis de l'incident de Bizi-Ambuta.
294. Croquis de la région des Kioko (entre le Kasai et le Kwango, 8^o et 11^o lat. S.
297. Carte de Ponta-Banana à la baie de Kabinda. 1888. Carte imprimée et éditée par la commission de cartographie, côte occidentale de l'Afrique, province d'Angola. Levé de G. DE SOUZA en 1887.
Éch. 1 : 185.000.
297. Carte de la côte ouest de l'Afrique. Fragment : rivière Congo. Faite d'après les cartes de l'embouchure du Congo, 1825, 1859, 1875. Texte en anglais.
298. Carte de la région située au nord et au sud de Ponta-Vermelha, par les commissaires portugais de la commission de délimitation Congo-Portugal.
Éch. 1 : 100.000.
298. Carte de la frontière entre l'Angola et l'É. I. C. :

- frontière naturelle formée par la rivière Lunga. Commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal.
298. Croquis du territoire côtier de l'É. I. C. de Banana à Cabo Lombo. (s.) STERPIN. Commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal.
Éch. 1 : 100.000.
298. Levé de terrain de Ango-Ango à Noki par les deux parties de la commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal.
Éch. 1 : 5.000.
298. Levé de terrain de Ango-Ango à Noki par les deux parties de la commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal. Minute.
Éch. 1 : 5.000.
298. Croquis du fleuve Congo de Noki à la M' Pozo. Commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal.
Éch. 1 : 20.000.
298. Carte de la région des chutes du Congo indiquant le tracé du chemin de fer projeté.
299. Croquis de la région côtière entre Red-Point et Mwanda. Délimitation de la frontière Kabinda-Noki.
301. Croquis donnant le point le plus méridional du tracé du chemin de fer. Délimitation de la frontière du Bas-Congo entre l'É. I. C. et le Portugal. (s.) L. GOFFIN. 1891.
Éch. 1 : 100.000.
301. Cheminement tachéométrique déterminant la position exacte du point extrême sud du tracé du chemin de fer du Bas-Congo. Délimitation de la frontière entre l'É. I. C. et le Portugal dans le

- Bas-Congo. (s.) A. DELPORTE. Copie.
Éch. 1 : 10.000.
301. Tracé définitif du chemin de fer entre Matadi et le col de Palaballa. (s.) GOFFIN. Copie.
Éch. 1 : 100.000.
302. Croquis portugais de la Luculla.
302. Croquis du Shiloango-Luculla.
303. *Arredores de Noqui et paralelo fronteira*. 6 août 1892. Commission de délimitation des frontières du Bas-Congo. (ss.) JUNGERS et J. F. NUNES. Copie.
Éch. 1 : 10.000.
303. Croquis du terrain de Lunga. Commission de délimitation des frontières du Bas-Congo. Original.
303. Croquis des territoires de Kakongo et de Kabinda par la Commission de délimitation des frontières du Bas-Congo.
303. Carte de la rivière Luculla depuis son embouchure jusqu'à la rivière Lemba. Commission de délimitation des frontières du Bas-Congo. Original.
Éch. 1 : 25.000.
303. Croquis des environs de Noki. Commission de délimitation des frontières du Bas-Congo. Original.
Éch. 1 : 2.000.
303. Croquis des travaux exécutés sur le terrain de Lunga à la source de la rivière Lulofe. Commission de délimitation des frontières du Bas-Congo. Original.
Éch. 1 : 20.000.
315. Croquis des vallées du Shiloango, de la Lukula et

de la Lubuzi par la commission mixte d'enquête au Shiloango. (1897).

315. Carte de la commission mixte d'enquête au Shiloango, 1897.
Éch. 1 : 100.000.
315. Carte de la vallée du Shiloango-Luculla. Commission mixte d'enquête au Shiloango, 1897. Levé par le capitaine JUNGERS.
Éch. 1 : 100.000.
317. Mission CABRA. Croquis provisoire du Bas-Congo par CABRA, 1897. Original.
Éch. 1 : 250.000.
317. Mission CABRA. Croquis provisoire du Bas-Congo par CABRA, 1897. Copie.
Éch. 1 : 250.000.
317. Mission CABRA. Carte imprimée de l'enclave de Cabinda.
321. Carte de la frontière de Noki à la M' Pozo dressée par CABRA, chef de la commission de délimitation entre l'É. I. C. et le Portugal.
Éch. 1 : 30.000.
322. Croquis de la région de Lunga par A. CABRA, 1899. Commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal. Enclave de Cabinda.
Éch. 1 : 25.000.
322. Croquis (portugais) de l'enclave de Cabinda. Commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal.
322. Croquis (portugais) de la frontière dans la région de Lunga. Commission de délimitation de la frontière Congo-Portugal.
323. Itinéraire d'une reconnaissance effectuée par la

- commission géographique WILLEMOËS au lac Dilolo.
Sept. 1904. (s.) WILLEMOËS. Copie.
Éch. 1 : 200.000.
323. Mission WILLEMOËS. Croquis des reconnaissances effectuées entre Mawesi et le lac Dilolo. 30 août 1905. WILLEMOËS. Original.
Éch. 1 : 200.000.
323. Mission WILLEMOËS. Croquis de la reconnaissance effectuée le long du Kasai. 10 août 1905. WILLEMOËS. Original.
Éch. 1 : 100.000.
323. Itinéraires de l'expédition du capitaine CH. LEMAIRE aux frontières méridionales de l'É. I. C.
Éch. 1 : 1.500.000.
323. Région frontière aux environs du lac Dilolo (ligne de crête et points relevés par LEMAIRE et WILLEMOËS).
Éch. 1 : 500.000.
323. Afrique occidentale portugaise. Région du lac Dilolo.
323. Itinéraire de la reconnaissance effectuée par le lieutenant HAUKENNE dans la région du lac Dilolo (à la suite de cette reconnaissance, une protestation a été faite par le chef de poste de Nana-Kandundu). (s.) CHENOTH.
Éch. 1 : 200.000.
331. Croquis du Congo avec le tracé, au crayon bleu, des limites dans la région de Lunda, d'après la convention du 25 mai 1891.
331. Croquis de la région de Lunda avec l'itinéraire suivi par le commissaire LERMAN. 17 avril 1893. Annexe au rapport du commissaire LERMAN sur l'exécution

- de l'expédition à la frontière sud de l'État. 1893.
Copie.
Éch. 1 : 110.000.
331. Croquis des *Mokambo Hills* et du chemin de fer du Katanga.
332. Carte imprimée (fragment) de la zone du Tanganika. 20 juillet 1895.
332. Carte de la côte du lac Tanganika de la baie de Cameron au cap Mangala, dressée par le capitaine DELHAISE. — Copie. 1903.
332. Croquis de la station de Kisunga au nord du lac Moero. Tracé de la frontière idéale vers le cap Akalonga. 1903.
Éch. 1 : 400.000.
332. Tracé de la route reliant les postes de Kavalo à Mandoko. 1907.
Éch. 1 : 100.000.
332. Croquis de l'itinéraire suivi dans la vallée de la Lombwa par LEBLANC, chef de poste de Kavalo. 1907.
332. Croquis de l'itinéraire suivi par le capitaine-commandant DESCAMPS de Moliro à M' Pweto. Calque de l'itinéraire de M. SHARPE). Copie.
332. Carte imprimée de l'É. I. C. publiée par J. LEBÈGUE.
332. Carte du service postal, établie par la *N. E. Rhodesia*.
332. Croquis de la région de Kapopo.
332. Croquis du sud-est du Katanga.
332. Croquis de l'itinéraire suivi par COURTIN le long du Luapula.
Éch. 1 : 400.000.

- 333. Croquis de la région Pweto-Moliro. Mission scientifique du Katanga 1898. Copie.
Éch. 1 : 1.000.000.
- 334. Carte des territoires gérés par le C. S. K. au Katanga. H. DROOGMANS. 1903.
- 335. Carte de la côte occidentale du lac Tanganika du cap Kipimbi à la baie de Moliro par le capitaine DELHAISE. 1903. Copie.
Éch. 1 : 20.000.
- 335. Croquis du voyage de M. WILAME du 7 au 9 novembre 1903 vers la source du Luapula.
- 335. Croquis de la rivière Luombwa, arrosant le territoire britannique, par M. CROOND. 1903.
- 335. Croquis de l'itinéraire suivi par le substitut JENNIGES de Kalonga à Kishiba-Mufungula. 1903.
- 335. Croquis de la reconnaissance effectuée en février 1907 par V. LEBLANC dans le district de Kavalo.
Éch. 1 : 100.000.
- 335. Graphique des sondages faits pendant le voyage du vapeur *E. Wangermée* de Lukonzolwa à Kasenga, du 1^{er} au 8 mars 1907.
- 335. Sondage du Luapula. Voyage du vapeur *E. Wangermée*, du 9 au 21 avril et du 14 au 18 mai 1907.
- 335. Graphique des sondages faits pendant le voyage du vapeur *E. Wangermée*, du 3 au 9 septembre 1907.
- 335. Croquis de la frontière sud du secteur de Toa renseignant tous les villages situés dans la région frontière et ayant payé jusqu'ici leurs impositions au poste de Moliro. Novembre 1908. (s.) R. SCHMITZ.
Éch. 1 : 100.000.
- 335. Carte de la frontière sud du secteur de Toa renseignant tous les villages situés dans la région et

- ayant payé jusqu'ici leurs impositions au poste de Moliro. Novembre 1908, par R. SCHMITZ.
335. Croquis de la frontière à Pweto, par THIRY. 1909. Original.
335. Croquis de la reconnaissance du cours inférieur de la Lukinda du 20 au 25 janvier 1909, par THIRY. Éch. 1 : 100.000.
335. Croquis de la frontière à Pweto, par THIRY. 1909. Éch. 1 : 200.000.
335. Carte de la frontière Pweto-Moliro, par R. THIRY. 12 février 1909. Éch. 1 : 200.000.
335. Croquis de l'itinéraire du commissaire général HARFELD chargé d'examiner la possibilité de construire une route sur la rive droite de la Luombo. 1911. Éch. 1 : 50.000.
335. Croquis de l'itinéraire suivi par M. WILAME de Kavalo à Lumina, du 15 au 26 mars 1904.
335. Carte imprimée de la région du sud-ouest du Lualaba, par A. T. CKIANDI de la 1^{re} mission d'étude de la C^{ie} du chemin de fer du Katanga. Éch. 1 : 500.000.
335. Avant-projet du tracé, à la boussole, du chemin de fer du Katanga de Bwana Mukubwa à l'Étoile du Congo. s. d.
336. Carte de la mission de délimitation Katanga-Rhodésie, 1913, en 3 feuilles. Éch. 1 : 200.000.
336. Croquis indiquant l'endroit où le Luapula sort du lac Bangwelo, mission de délimitation, section du Bangwelo. Éch. 1 : 10.000.

339. Croquis pour déterminer la démarcation du 30^e méridien : croquis BASTIEN, 1902.
Éch. 1 : 500.000.
339. Croquis de la commission de délimitation du 30^e méridien : croquis THÉVOZ, 1905.
Éch. 1 : 400.000.
339. Croquis de la région fortifiée entre les monts Pikote et Kagola. Mission anglo-congolaise de délimitation du 30^e méridien. 1907.
Éch. 1 : 200.000.
339. Carte de la région des lacs Albert, Édouard et Kivu : rectifications à la suite de la délimitation du 30^e méridien. 1907.
339. Carte de la commission anglo-congolaise du 30^e méridien. Planchette n° 1, par MERCIER, MAURY, WEBER. 1907.
Éch. 1 : 250.000.
339. Croquis de la commission de délimitation du 30^e méridien : croquis par BASTIEN.
Éch. 1 : 100.000.
339. Croquis de la commission de délimitation du 30^e méridien. Croquis par VANDEN BERGH.
340. Croquis donnant approximativement la situation des chefs indigènes dans la bande neutre, par MERCIER. 1907. Copie.
Éch. 1 : 250.000.
340. Croquis de la reconnaissance effectuée en bande neutre du 24 mai au 30 juin 1909. GENDARME. Copie.
Éch. 1 : 160.000.
342. Carte du Ruwenzori d'après les observations du commandant CAGNI, de l'expédition du duc des Abruzzes ; 1906.
Éch. 1 : 30.000.

342. Carte de la frontière Uganda-Congo pour illustrer la conférence tenue au *Foreign Office*, le 9 février 1909.
342. Croquis de la région du 30^e méridien entre 1°30' lat. N. et 1° lat. S.
Éch. 1 : 500.000.
342. Carte pour l'étude des propositions de la frontière anglo-congolaise le long du 30^e méridien.
Éch. 1 : 500.000.
342. Carte de l'Uganda. Copiée par l'*Intelligence Division of the War Office*.
342. Croquis de la frontière proposée au 30^e méridien.
Éch. 1 : 500.000.
343. Croquis de l'Ufumbiro fait d'après la carte annexée à la convention anglo-allemande du 19 mai 1909.
Éch. 1 : 250.000.
343. Carte I annexée à la convention anglo-belge du 14 mai 1910, *Mount Ufumbiro and Lake Albert-Edward*, par la *Geographical Section, General Staff, War Office*. Décembre 1906.
Éch. 1 : 250.000.
343. Carte II annexée à la convention anglo-belge du 14 mai 1910 : *Uganda-Congo Commission 1906-1908. Lake Edward*, par la *Geographical Section, General Staff, War Office*. Juin 1909.
Éch. 1 : 250.000.
343. Carte III annexée à la convention anglo-belge du 14 mai 1910. *Uganda-Congo Commission 1906-1908. Port Portal* par la *Geographical Section General Staff, War Office*. Juin 1909.
Éch. 1 : 250.000.
343. Carte IV annexée à la convention anglo-belge du 14 mai 1910 : *Uganda-Congo Commission 1906-1908. Bullega*, par la *Geographical Section, General*

Staff. War Office. Juin 1909.

Éch. 1 : 250.000.

343. Carte V annexée à la convention anglo-belge du 14 mai 1910 : *Uganda-Congo Commission 1906-1908. Lake Albert*, par la *Geographical Section, General Staff. War Office.* Septembre 1909.
Éch. 1 : 250.000.

343. Carte I annexée à la convention belgo-allemande du 14 mai 1910. Ligne médiane du lac Kivu par VAN DEN HEUVEL, VAN DER ELST, EBERMAIER, baron VON DANCKELMAN, baron VON LERSNER.

343. Carte II (*Das Vulkan-Gebiet*) annexée à la convention belgo-allemande du 14 mai 1910, par M. WEISS.
Éch. 1 : 150.000.

343. Croquis de la région de l'Ufumbiro, par DERCHE.
Éch. 1 : 400.000.

343. Carte de la région frontière à proximité des lacs Albert, Édouard et Kivu.
Éch. 1 : 500.000.

344. Croquis du lieutenant BROCHARD du 29 mai 1910 annexé au procès-verbal d'exécution de la convention belgo-anglo-allemande du 14 mai 1910.
Éch. 1 : 10.000.

344. Croquis annexé au procès-verbal de délimitation de la frontière allant de la rive nord du lac Édouard jusqu'à la source de la rivière Lubilio Chako, par DACHELET. 17 mai 1911.

344. Croquis de l'emplacement des bornes 13 à 19 dans des territoires situés à l'est de la nouvelle frontière dans la section mont Sabinio — lac Édouard, par BROCHARD. 29 mai 1912.
Éch. 1 : 250.000.

344. Croquis du thalweg de la Ruzizi. 10 février 1913.
Éch. 1 : 100.000.
345. Croquis de la région contestée de l'Ufumbiro.
Bande neutre soumise à l'accord d'avril 1904.
345. Croquis de la région contestée de l'Ufumbiro.
(s.) capitaine ANDRÉ, le 17 juillet 1909.
Éch. 1 : 100.000.
345. Plan des points repérés autour de la position cen-
trale de Muhavura en vue du tir de l'artillerie.
(s.) BORGERHOFF, 18 février 1910.
Éch. 1 : 5.000.
345. Région de l'Ufumbiro. *German Congo Boundary
Commission Map*.
Éch. 1 : 250.000.
345. Croquis de la région de l'Ufumbiro.
Éch. 1 : 400.000.
345. Croquis de la région contestée de l'Ufumbiro.
(s.) chef de zone BAUDELET. Copie.
Éch. 1 : 200.000.
345. Croquis de la région contestée de l'Ufumbiro.
(s.) BAUDELET. Copie.
Éch. 1 : 400.000.
345. Plan du camp de Muhavura. (s.) BORGERHOFF.
Éch. 1 : 500.
346. Carte imprimée de la frontière anglo-allemande du
lac Victoria-Nyanza à 30° long. E. 1905. Signée
par les délégués de la commission de délimitation.
Berlin, 26 août 1910.
Éch. 1 : 100.000.
346. Commission de délimitation Kivu-Ufumbiro. Carte
de la frontière du mont Ngabua au volcan Sabinio.
Carte annexée au protocole du 4 mai 1911.

346. Commission de délimitation Kivu-Ufumbiro. Carte annexée au protocole du 25 juin 1911.
Éch. 1 : 100.000.
347. Carte : *Die Nil-Länder*.
Éch. 1 : 6.000.000.
348. Carte 38a de 22° à 33° long. E. et 13° à 3° lat. S.
Carte 38b de 22° à 33° long. E. et 3° lat. S. à 7° lat. N. Avril 1898. 3^e édition.
361. Croquis de la route de Lado à Tomaja.
Éch. 1 : 500.000.
365. Carte de la région entre le Kibali et la Lowa. Novembre 1899. (s.) capitaine commandant G. WITTER-WULGHE. Copie.
Éch. 1 : 400.000.
366. Carte générale des contrées situées au nœud des trois bassins : Tshari, Nil, Congo. 30 juillet 1894. (s.) commandant NILIS. Copie.
Éch. 1 : 200.000.
366. Croquis de la région comprise entre Tambura et la Such. 25 avril 1903. (s.) FOSTRÉ. Copie.
Éch. 1 : 100.000.
366. Croquis explicatif d'un secteur du Bahr-el-Ghazal. (s.) capitaine LANDEGHEM. Copie.
367. Croquis de la reconnaissance vers l'ouest de la station des Lophires et détermination de la ligne de faite Congo-Nil. 9 octobre 1905. (s.) capitaine PAULIS. Copie.
367. Carte du Bahr-el-Ghazal.
367. Croquis de la mission LEMAIRE dans le Haut-Nil. Copie.
368. Carte de l'enclave de Lado. Carte remise au

Ministre d'Angleterre, le 29 juin 1906.

Éch. 1 : 1.000.000.

370. Carte de l'enclave de Lado dressée par le lieutenant CHALTIN, 1901. Copie.

Éch. 1 : 300.000.

370. Croquis du Nil vers Gondokoro, par L. OLAERTS 1906. Copie.

Éch. 1 : 40.000.

370. Croquis, par A. VERHAVERT, de la reconnaissance de Dufile-Kadjo-Kadji par le Nil et l'ancien Labore effectuée du 6 au 10 mars 1907. Copie.

Éch. 1 : 100.000.

371. Carte du thalweg du Bahr-el-Gebel entre 5° et 5° 30' lat. N., dressée par G. WITTERWULGHE et R. C. R. OWEN, 1903. Original.

Éch. 1 : 50.000.

371. Carte du thalweg du Bahr-el-Gebel entre 5° et 5° 30' de lat. N., dressée par G. WITTERWULGHE et R. C. R. OWEN, 1903. Copie.

Éch. 1 : 50.000.

371. Carte du Bahr-el-Gebel de Gondokoro à 5° 30' lat. N. par R. C. R. OWEN, 1903.

Éch. 1 : 100.000.

374. Carte du tracé d'un chemin de fer de Stanleyville à Mahagi : secteur Mahagi, par VERVLOET. 1902.

Éch. 1 : 100.000.

374. Carte de la frontière entre le Soudan et le Congo belge proposée par les commissaires de la commission mixte de délimitation COODE et JADOT. 1914.

374. Croquis de la crête Congo-Nil, par CH. HALLE. Commission de délimitation Uganda — Congo belge. Bande de Mahagi. 24 octobre 1915. Copie.

Éch. 1 : 100.000.

374. Carte de la bande de Mahagi.
Éch. 1 : 100.000.
382. Carte d'ensemble du fleuve Maroni.
383. Carte du Congo indiquant la répartition du domaine privé, des domaines de la Couronne et des territoires laissés à l'exploitation des sociétés ou des particuliers.
401. Carte de la campagne antiesclavagiste (1890-1894), d'après les cartes de CHAPEAUX, STULHMANN et le *Mouvement géographique*.
424. Carte de la zone d'interdiction des armes à feu dans l'É. I. C.
Éch. 1 : 7.500.000.
433. Croquis de la Rhodésie du Nord-Ouest et du Nord-Est.
457. Carte religieuse de l'É. I. C. montrant les limites du vicariat apostolique créé par bref pontifical du 11 mai 1888 et dont l'évangélisation a été confiée à la Mission belge de Scheutveld-lez-Bruxelles.
462. Croquis du Stanley pool par A. DELPORTE, chef de la mission scientifique belge. 1891.
Éch. 1 : 200.000.
462. Croquis de sondages dans le Stanley-Pool pour servir à la pose éventuelle d'un câble entre Brazzaville et Kinshassa. 12-13 octobre 1900.
Éch. 1 : 20.000.
462. Croquis de la ligne télégraphique Loango-Brazzaville, raccordée à la ligne Libreville-Loango qui sera prolongée vers l'Ubangi.
462. Carte des lignes télégraphiques de l'É. I. C.
Éch. 1 : 720.000.
462. Croquis du réseau télégraphique construit ou en construction au Congo français.

490. Carte du nord-est de l'É. I. C., avec la délimitation de la réserve de chasse de l'Aruwimi.
490. Carte du sud-est de l'É. I. C., avec la délimitation de la réserve de chasse du Katanga.
490. Carte de l'É. I. C., avec la délimitation des réserves de chasse du Katanga et de l'Aruwimi.
495. Carte du Congo avec les concessions minières de Kilo-Moto, C^{ie} du Kasai, S^{té} Internationale Forestière et Minière, C^{ie} des Grands-Lacs.
Éch. 1 : 4.000.000.
566. Croquis de l'Est africain entre 1° et 18° de lat. N.

IV. LISTES

1. Liste chronologique des déclarations, conventions, arrangements et conférences du gouvernement de l'É. I. C. et du gouvernement belge avec les puissances étrangères.

22.8.1864 CONVENTION DE GENÈVE.
n^{os} 394-398.

8.11.1884 CONVENTION AVEC L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.
p. 18.
n^o 257.

14.2.1885 CONVENTION ENTRE L'É. I. C. ET LE PORTUGAL.
p. 18.
n^o 297.

26.2.1885 ACTE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN, cf. CONFÉRENCE DE BERLIN DU 26.2.1885.

26.2.1885 CONFÉRENCE DE BERLIN.
p. 3, 17, 19.
n^{os} 375-385.
notes 22, 77, 79, 95.

26.2.1885 CONGRÈS DE BERLIN, cf. CONFÉRENCE DE BERLIN.

1.8.1885 DÉCLARATION DE NEUTRALITÉ ET DE DÉFINITION DES FRONTIÈRES DE L'É. I. C.
n^o 483.

- 11.11.1885 CONVENTION FRANCO-BELGE.
note 57.
- 22.11.1885 CONVENTION DE DÉLIMITATION DE LA RÉ-
GION DE MANYANGA.
n° 280.
- 29.4.1887 PROTOCOLE DE BRUXELLES.
p. 17.
- 30.5.1887 CONVENTION AVEC LE PORTUGAL.
p. 18.
- 27.4.1888 CONVENTION D'EXTRADITION ENTRE LE POR-
TUGAL ET L'É. I. C.
nos 467-469.
- 27.12.1888 CONVENTION DE GENÈVE.
n° 394.
- 16.11.1889 TRAITÉ D'AMITIÉ, D'ÉTABLISSEMENT ET DE
COMMERCE ENTRE LA SUISSE ET L'É. I. C.
n° 476.
- 24.5.1890 CONVENTION ENTRE L'É. I. C. ET L'*Imperial
British East Africa Cy.*
n° 364.
- 2.7.1890 CONFÉRENCE DE BRUXELLES SUR LA TRAITE
DES ESCLAVES ET LE RÉGIME DES SPIRITUEUX
EN AFRIQUE.
p. 19.
nos 399-426.
- 3.7.1890 CONVENTION ENTRE LA BELGIQUE ET L'É. I. C.
nos 453-455.
- 25.7.1890 CONVENTION D'EXTRADITION ENTRE L'ALLE-
MAGNE ET L'É. I. C.
n° 450.

- 25.5.1891 CONVENTION DE BRUXELLES ENTRE LE PORTUGAL ET L'É. I. C.
p. 19.
n^{os} 299-302, 330, 334.
notes 60, 61.
- 6.1891 ARRANGEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'É. I. C. SUR LES DROITS DE SORTIE DANS LE HAUT-CONGO.
n^o 458.
- 15.12.1891 TRAITÉ D'AMITIÉ, D'ÉTABLISSEMENT ET DE COMMERCE ENTRE LE LIBÉRIA ET L'É. I. C.
n^o 477.
- 18.4.1892 PROTOCOLE DOUANIER.
n^o 472.
- 8.12.1892 ARRANGEMENT.
n^o 224.
- 23.11.1893 TRAITÉ D'EXTRADITION ENTRE LE LIBÉRIA ET L'É. I. C.
n^o 478.
- 20.3.1894 DÉCLARATION ENTRE LA FRANCE ET L'É. I. C.
n^o 286.
- 23.3.1894 DÉCLARATION DE BOMA.
note 61.
- 24.3.1894 DÉCLARATION DE BRUXELLES ENTRE LE PORTUGAL ET L'É. I. C.
p. 19.
n^o 303.
- 12.5.1894 CONVENTION DE DÉLIMITATION ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET L'É. I. C.
p. 19.
n^{os} 351-353, 372, 374.
note 66.

- 14.8.1894 CONVENTION DE DÉLIMITATION ENTRE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'É. I. C.
p. 17-18.
n^{os} 287, 290.
- 28.12.1894 DÉCLARATION DE NEUTRALITÉ ET DE DÉFINI-
TION DES FRONTIÈRES DE L'É. I. C.
n^o 484.
- .—.1894 TRAITÉ CONCLU ENTRE LE CHEF KAVALLI ET
LES ANGLAIS.
p. 80.
- 5.2.1895 DÉCLARATION DE PARIS.
p. 18.
- 11.7.1895 ACCORD DOUANIER ENTRE LE PORTUGAL ET
L'É. I. C.
n^o 470.
- .—.1895 TRAITÉ CONCLU ENTRE LE CHEF KAVALLI ET
LES ANGLAIS.
p. 80.
- .—.1898 ARRANGEMENT SECRET ENTRE L'ANGLETERRE
ET L'ALLEMAGNE CONCERNANT LES COLONIES
PORTUGAISES.
n^o 474.
- 8.6.1899 CONVENTION DE BRUXELLES SUR LA REVI-
SION DU RÉGIME DES SPIRITUEUX EN AFRIQUE.
n^o 417.
- 19.5.1900 CONVENTION POUR LA PROTECTION DES
ANIMAUX VIVANT A L'ÉTAT SAUVAGE EN
AFRIQUE.
n^{os} 434-437.
- 7.2.1901 CONVENTION D'EXTRADITION ENTRE LA RÉ-
PUBLIQUE FRANÇAISE ET L'É. I. C.
n^{os} 460-461.

- 23.6.1903 CONVENTION TÉLÉGRAPHIQUE ENTRE LA
FRANCE ET L'É. I. C.
n° 462.
- 12.11 et 13.12.1904. CONVENTION ENTRE LA FRANCE ET
L'É. I. C. SUR LE TARIF DES CHEMINS DE
FER DU BAS-CONGO.
n° 463.
- 9.5.1906 CONVENTION ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE
ET L'É. I. C. AU SUJET DES TERRITOIRES A
BAIL.
p. 19.
nos 368, 372, 374.
- 6.7.1906 CONVENTION DE GENÈVE.
n° 398.
- 3.11.1906 CONVENTION SUR LA REVISION DU RÉGIME
DES SPIRITUEUX EN AFRIQUE.
nos 418-419.
- 22.7.1908 CONVENTION SUR LA REVISION DU RÉGIME
DES ARMES EN AFRIQUE.
nos 421-424.
- 18.10.1908 CHARTE COLONIALE.
p. 10.
- 23.12.1908 ARRANGEMENT RELATIF AU TRANSIT DES
TROUPES FRANÇAISES PAR LE CHEMIN DE FER
DU BAS-CONGO.
note 86.
- 23.12.1908 DÉCLARATION SUR LE DROIT DE PRÉFÉRENCE
DE LA FRANCE SUR LE CONGO BELGE ET LE
RÈGLEMENT DES FRONTIÈRES DU SHILOANGO
ET DU STANLEY-POOL.
p. 18.
note 86.
- 29.12.1908 ARRANGEMENTS FRANCO-BELGES.
note 57.

- .—.1908 CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE BRUXELLES POUR LA REVISION DES ARTICLES 8 ET 13 DE L'ACTE GÉNÉRAL DE BRUXELLES.
n^{os} 421-424.
- 19.5.1909 CONVENTION ANGLO-ALLEMANDE.
n^o 343.
- .—.1909 CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE BRUXELLES.
n^{os} 425-426.
- 30.4.1910 ARRANGEMENT BELGO-PORTUGAIS.
p. 19.
- 14.5.1910 CONVENTION BELGO-ALLEMANDE.
n^o 343.
- 14.5.1910 CONVENTION BELGO-BRITANNICO-ALLEMANDE.
p. 19.
n^{os} 343-344, 346.
- 2.6.1910 ARRANGEMENT BELGO-PORTUGAIS.
p. 19.
- 15.6.1910 DÉCLARATION POUR LA REVISION DU RÉGIME DES ARMES EN AFRIQUE.
n^o 425.
- 16.6.1910 ARRANGEMENT ANGLO-BELGE.
p. 19.
- 26.8.1910 CONVENTION DE BERLIN.
n^o 346.
- 23.9.1910 CONVENTION MARITIME.
n^o 549.
- .—.1912 CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE BRUXELLES.
n^o 420.
- .7.1913 PROTOCOLE BELGO-PORTUGAIS.
p. 19.

2. Liste des abréviations.

- A. É. Affaires étrangères.
A. I. A. Association internationale africaine.
A. I. C. Association internationale du Congo.
A. M. Arrêté ministériel.
A. P. S. Aborigenes Protection Society.
A. R. Arrêté royal.
B. O. Bulletin officiel.
C. B. Congo belge.
C. P. Collection des cartes, croquis et plans.
C. S. K. Comité Spécial du Katanga.
É. I. C. État Indépendant du Congo.
I. R. C. B. Institut Royal Colonial Belge.
N. A. H. V. Nederlandsche Afrikaansche Handelsvereeniging.
R. U. Ruanda-Urundi.

V. TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	3
A. Évolution du cadre organique du gouvernement central de l'État Indépendant du Congo de 1885 à 1908 et du ministère des Colonies de 1908 à 1914, en particulier de leur section des Affaires étrangères ..	3
1. Aperçu sur l'organisation du gouvernement central de l'É.I.C. de 1885 à 1908	3
2. Organisation et évolution du département des A.É. de 1885 à 1908	6
3. Organisation du ministère des Colonies de 1908 à 1914	8
4. Liste des fonctionnaires ayant appartenu au département des A.É. de 1885 à 1908 et à la 1 ^{re} direction générale de 1908 à 1914 ..	11
B. Aperçu du fonds des A.É.	13
II. INVENTAIRE	21
CHAPITRE I. <i>Correspondance générale échangée avec les puissances étrangères</i>	21
1. Les puissances d'Europe	21
2. Les puissances d'Afrique	33
3. Les puissances d'Amérique	34
4. Les puissances d'Asie	34
CHAPITRE II. <i>Légations et consulats</i>	35
1. Généralités	35
2. Consulats de l'É.I.C. dans les pays étrangers	35
3. Relations du gouvernement de l'É.I.C. avec les légations de Belgique établies dans les pays étrangers.	40

124 INVENTAIRE DES ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

4. Consuls de puissances étrangères établis au Congo	41
5. Consuls de puissances étrangères établis en Belgique	47
6. Représentation consulaire belge en Afrique	47
CHAPITRE III. <i>Règlement des frontières</i>	48
1. Généralités	48
2. Règlement des frontières avec l'Allemagne	48
a) Frontière de la Ruzizi-Kivu	48
b) Frontière du Tanganika	51
3. Règlement des frontières avec la France	51
a) Correspondance générale	51
b) Frontière entre l'Océan Atlantique et Manyanga	52
c) Frontière du Stanley-Pool	53
d) Frontière fluviale Congo-Ubangi-Bomu	53
4. Règlement des frontières avec le Portugal	54
a) Correspondance générale	54
b) Frontière du Bas-Congo	54
c) Frontière du lac Dilolo	58
d) Frontière du côté de Lunda	58
5. Règlement des frontières avec le Royaume-Uni	60
a) Frontières de la zone Tanganika-Katanga-Rhodésie	60
b) Frontières du 30 ^e méridien, de l'Ufumbiro et du Kivu	61
c) Frontières des territoires à bail :	
1) Le Bahr-el-Ghazal	62
2) L'enclave de Lado	65
3) Le bail de Mahagi	66
CHAPITRE IV. <i>Traités, conventions, conférences</i>	67
1. Traités (conventions et conférences) internationaux	67
2. Traités (conventions et conférences) particuliers ..	76
a) Europe	76
b) Afrique	80
c) Amérique	81

DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO	125
CHAPITRE V. <i>Protocole</i>	82
1. Notifications aux puissances	82
2. Usage des pavillons	82
3. Demandes d'autorisation et de facilités pour des voyages de particuliers au Congo	83
4. Missions et explorations au Congo	83
5. Missions de représentants de l'É.I.C. à l'étranger ..	84
CHAPITRE VI. <i>Campagne anticongolaise</i>	85
1. Divers	85
2. Documents diplomatiques anglais	86
3. Commission d'enquête de 1903-1904	88
4. Manifestations suédoises contre le Congo belge	89
CHAPITRE VII. <i>Varia</i>	90
III. CARTES, CROQUIS ET PLANS	94
IV. LISTES	116
1. Liste chronologique des déclarations, conventions, arrangements et conférences du gouvernement de l'É.I.C. et du gouvernement belge avec les puis- sances étrangères	116
2. Liste des abréviations	122
V. TABLE DES MATIÈRES	123

